

4ème TRIMESTRE 1984



Bulletin de

L'A.N.A.I.

publié par

**L'ASSOCIATION NATIONALE DES ANCIENS D'INDOCHINE
ET DU SOUVENIR INDOCHINOIS
ANCIENS COMBATTANTS & VICTIMES DE GUERRE**

15, Rue de Richelieu
75001 PARIS

Tél. : 261 41-29
C.C.P. 21897-05 PARIS

Dépôt légal : N° 46423
 Commission paritaire des
 papiers de presse : N° 1632-D.73
 N° IS.S.N. : 0245-7504

BULLETIN TRIMESTRIEL N°

Imprimé par les soins de l'A.N.A.I.
 15 rue de Richelieu
 75001 - PARIS

NOM du DIRECTEUR : Madame H. BASTID

Adresse de la revue :
 15 rue de Richelieu
 75001 - PARIS

TÉL. : 261 41.29

Sommaire

- LE MOT DE LA PRESIDENTE..... page 1
 - CEREMONIES COMMEMORATIVES du 9 MARS - 40ème ANNIVERSAIRE.... page 2

ACTIVITES DE L'A.N.A.I.

- Congrès des Présidents de Section..... page 2
 - Assemblée Générale Ordinaire..... pages 2 et 3
 - Questions particulières..... pages 3 et 4
 . Comité d'Entente des Anciens d'Indochine
 . Le procès de SAIGON
 . La reconstruction du Temple du Souvenir
 . Nouvelle Calédonie

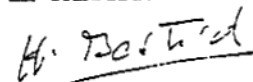
VIE des SECTIONS..... pages 4 à 8
INDOCHINE d'HIER..... pages 8, 9 et 10
INDOCHINE d'AUJOURD'HUI..... pages 10 et 11
INFORMATIONS DIVERSES pages 11 et 12
 . Bibliographie
 . Avis de recherche
 . Communiqués divers
 . Carnet de l'A.N.A.I.

- Pouvoir pour l'Assemblée Générale Ordinaire..... page 12

APPEL du TRESORIER page 12

- Bulletin d'inscription pour le repas à la Mutualité..... page 13
 - Bulletin de réservation pour le Congrès des Présidents et l'Assemblée Générale Ordinaire à AUXERRE..... page 13

LA PRESIDENTE



Madame Hélène BASTID

Mes Chers Amis,

Les voeux de l'A.N.A.I. et mes voeux personnels vous arriveront, cette année, plus tard que l'exige la plus élémentaire bienséance. Vous devinez que ce retard est, comme on aime à le dire, "indépendant de notre volonté" et dû à une exigence de délai d'impression.

Ainsi ces souhaits qui vous ont fait attendre, je les veux plus chaleureux, plus affectueux que jamais, pour vos foyers, à quelque étape de vos vies, traversée par chacun d'entre vous.

Oui, Bonne Année !

Mais combien cette formule doit vous paraître arbitraire, car il faut bien l'avouer 1984 laisse au coeur de la plupart d'entre nous comme un goût teinté d'amertume.

Certains sont tristes pour la France, d'autres sont déçus, d'autres encore sont inquiets. Nous avons bien des raisons et le droit de ressentir ces tristesses, ces déceptions, ces inquiétudes. Mais ce "droit" justement nous incite à réaliser où est notre devoir. Devoir de réagir afin de ne jamais atteindre à la désespérance.

Et puis n'êtes vous pas, un grand nombre d'entre vous, de la trempe de ceux qui ont su quitter leur pays pour aller le servir, bien loin, en notre chère Indochine, sachant tous les risques que cela comportait !

A vous tous, Amis et Membres de l'A.N.A.I., je demande de vous unir avec moi, de rassembler nos forces, notre générosité, je dirais même notre bon sens pour surmonter ce malaise ; et, mieux encore, pour le bannir de notre esprit, car cette tendance n'engendre rien de constructif. Je l'avoue cela demande du courage !

Nous allons en cette année 1985 célébrer le 40ème anniversaire du coup de force japonais de 1945, date qui restera toujours le symbole très sacré de notre Association. Les manifestations du souvenir seront célébrées cette année, avec plus d'éclat qu'à l'accoutumée. Vous aurez le détail des cérémonies dans ce Bulletin. Vous y lirez également une innovation : le lieu et la date de notre Assemblée Générale en province par les soins très attentifs et les initiatives du Colonel BACHMANN. Je suis certaine du succès de l'organisation qui - en si bonnes mains - ne peut être qu'une réussite parfaite.

Nous avons tous été inquiets au sujet des cinq condamnations à mort prononcées par le Gouvernement de HANOI qui s'appliquaient à deux ressortissants franco-vietnamiens ; puis, soulagés à la nouvelle de la grâce accordée à un français et à un vietnamien ; et, peu après, nous étions mis devant la triste réalité des faits : les trois vietnamiens étaient exécutés. Hélas ! Combien encore vont subir ce même sort cruel et injuste de la part des forces gouvernementales du Vietnam. L'A.N.A.I., sous la houlette de notre Vice-Président Délégué, Monsieur GRANDJEAN, a manifesté avec vigueur notre réprobation, en union avec les comités, groupements, associations ou isolés vietnamiens de PARIS en se réunissant en moult manifestations devant l'ambassade du Vietnam et aussi auprès de l'Elysée. Le Ministre J.J. BEUCLER, Délégué général du Comité d'Entente, a fait pencher la balance en intervenant non moins vigoureusement auprès de l'Elysée. Le Général LOTZILLON, également, a manifesté notre désaccord en faisant appel à des voies politiques et diplomatiques afin d'obtenir la grâce de ces condamnés. Nous partageons entièrement les sentiments attristés de la société vietnamienne de FRANCE. Je tiens à coeur de le lui dire.

Que chacun de vous, mes chers Amis, soutienne notre idéal. Alors, grâce à vous et avec vous, je dis en un élan de grande confiance en l'avenir

QUE VIVE L'A.N.A.I.

H. BASTID

DEUIL

Nous avons appris avec une très grande peine le décès du Général LAPIERRE. Par la voix de leur Présidente, tous les Anciens d'Indochine adressent à la famille éplorée leurs bien profondes condoléances. Celles-ci sont d'autant plus vives que le Général LAPIERRE avait toujours suivi avec beaucoup d'intérêt et de sympathie nos activités. Il était membre de notre Comité d'Honneur ; sa disparition nous touche donc particulièrement.

Notre dernier Bulletin (page 3) vous avait déjà donné les grandes lignes des CEREMONIES 1985 dite ANNEE de l'INDOCHINE.

Nous allons aujourd'hui préciser les manifestations organisées par nos trois Associations : l'A.N.A.I., CITADELLES et MAQUIS d'INDOCHINE, RESCAPES du 9 MARS, avec l'aide - promise - du Gouvernement pour cette commémoration, qui doit être particulièrement brillante.

A - MANIFESTATIONS PARISIENNES -

Samedi 9 mars - 10^h30 - dépôt de gerbe à l'Arc de Triomphe en présence de détachements des Armées et sous la présidence du Ministre de la Défense et du Secrétaire d'Etat chargé des Anciens Combattants ;

16^h30 - Messe solennelle du Souvenir en l'Eglise Saint Louis des Invalides en présence des Hauts Représentants des Cultes et des Autorités Publiques.

Dimanche 10 mars - Dépôts successifs de gerbes :

- 10^h00 - au pied de la stèle élevée à la mémoire du Général LEMONNIER et des victimes de la barbarie nipponne (angle quai des Tuileries et avenue du Général LEMONNIER - 75001 PARIS) ;
- 10^h15 - devant la plaque apposée sur la grille des Tuileries en souvenir des Combattants et Résistants morts pour la France en Indochine - 1939-1945 (angle av. du Général LEMONNIER, rue de Rivoli) ;
- 10^h45 - devant la plaque scellée au 1er étage de la cour d'honneur des Invalides et qui veut rappeler l'ensemble des sacrifices consentis par la France dans ce pays pendant un siècle - 1854-1955.

Repas des Anciens d'Indochine à la Mutualité, à partir de 12^h15 (voir bulletin d'inscription en page 13).

Ravivage de la Flamme à l'Arc de Triomphe - Rassemblement à 18^h00 au musoir Friedland.

B - MANIFESTATIONS en PROVINCE : Les Président de Section de l'A.N.A.I. et les responsables départementaux de "Citadelles et Maquis d'Indochine" et des "Rescapés du 9 mars" se sont engagés à organiser, à la meilleure date possible, proche du 9 mars, des cérémonies commémoratives avec l'aide des Associations d'Anciens Combattants et des autorités civiles et militaires averties d'autre part. Ils utiliseront les médias locaux pour informer la population afin d'attirer le maximum d'affluence pour célébrer dignement le souvenir des Anciens d'Indochine.

Nous demandons, en outre, à tous nos adhérents et à leurs amis - non rattachés à une section - de prendre l'initiative de mettre sur pied, dans leur commune, des cérémonies du même genre. L'aide des Associations d'Anciens Combattants - notamment celles qui sont rassemblées dans le "Comité d'Entente des Anciens d'Indochine" - ainsi que celle des autorités locales leur sont acquises d'avance. Ainsi, ils concourront à l'hommage unanime de tout le pays aux sacrifices consentis par la France dans cette Indochine qui leur tient tant à cœur.

ACTIVITES de l'A.N.A.I.

I - CONGRES DES PRESIDENTS DE SECTION - Comme annoncé dans le Bulletin précédent, le Congrès et l'Assemblée générale 1985 auront lieu à AUXERRE les 12, 13 et 14 avril, selon le programme suivant :

A) ACCUEIL DES CONGRESSISTES

Le 12 avril - de 15 h 00 à 18 h 00 - Maison du Tourisme - 2 quai de la République - AUXERRE
de 18 h 00 à 22 h 00 - Hôtel NORMANDIE - Boulevard Vauban - AUXERRE

Le 13 avril - de 8 h 00 à 12 h 00 - Centre VAULABELLE - Boulevard VAULABELLE - AUXERRE

De plus, le 12 avril de 15 h 00 à 22 h 00 et le 13 avril jusqu'à midi un service d'accueil fonctionnera en gare d'AUXERRE à l'arrivée des trains. Des cars conduiront les congressistes de la gare aux centres d'accueil et éventuellement vers les hôtels, le 13 avril des hôtels au centre VAULABELLE. - En principe, seuls les membres du Conseil d'Administration et les Présidents de Section sont susceptibles d'arriver à AUXERRE le vendredi 12 avril.

B) DEROULEMENT DU CONGRES

Vendredi 12 avril - 18 h 00 - Réception des membres du Conseil d'Administration par Mr J.P. SOISSON député-maire d'AUXERRE à l'Hôtel de Ville.

20 h 00 - Repas "baguettes" réservé aux membres du Conseil d'Administration et aux Présidents de Section.

Samedi 13 avril - Au Centre VAULABELLE - Boulevard VAULABELLE - 89000 AUXERRE

09 h 00 : Accueil des Congressistes - Parking.

09 h 20 à 12 h 30 : CONGRES (Les modalités seront données par des notes particulières).

II - ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Les adhérents de l'Association Nationale des Anciens d'Indochine et du Souvenir Indochinois - Anciens Combattants et Victimes de guerre sont convoqués :

le samedi 13 avril 1985 à 14 h 00 au Centre VAULABELLE - Boulevard VAULABELLE - 89000 AUXERRE

pour délibérer, après l'allocation de la Présidente Nationale, des questions suivantes inscrites à l'ordre du jour :

- 1 - Rapport moral,
- 2 - Rapport financier : compte rendu d'exploitation et budget prévisionnel,
- 3 - Rapport des Commissaires aux comptes,
- 4 - Composition du Conseil National : renouvellement triennal pour le Général LOIZILLON, le Colonel FELIX, Madame COLIN, Monsieur PHAM HUU THIEN, le Colonel TEULIERES ; tous ces membres sont rééligibles
- 5 - Voeux
- 6 - Questions diverses : Temple du Souvenir, Comité d'Entente, Annuaire, etc ...

N.B. - Les pouvoirs à établir par les adhérents qui ne peuvent assister à l'Assemblée Générale sont reportés page 12 du Bulletin.

PROGRAMME de la JOURNEE du 13 avril - Participants à l'Assemblée Générale

samedi 13 avril - Au Centre VAULABELLE - Boulevard VAULABELLE - 89000 AUXERRE

- 08 h 00 à 12 h 00 - Accueil des Congressistes - Parking - Installation dans les hôtels
- 12 h 30 à 13 h 45 - Apéritif - repas express - self-service
- 14 h 00 à 16 h 15 - Assemblée Générale
- 16 h 20 - Accueil des Personnalités locales

17 h 30 - Cérémonie au monument aux Morts - dépôt de gerbes - remise de décorations (les congressistes devront être porteurs de leurs décorations ; ceux qui désirent être décorés devront le faire savoir par une note jointe à la fiche de réservation - voir page 13).

18 h 00 - Messe à la Cathédrale

20 h 15 - Dîner officiel au Centre VAULABELLE

Des cars assureront le transport vers les hôtels.

PROGRAMME pour les EPOUSES - De 14^h00 à 16^h00, visite guidée de l'Abbaye St Germain, de l'Eglise et de sa crypte - Peintures murales du 12e siècle.

LES EPOUSES SONT INVITEES A ASSISTER ENSUITE A LA CEREMONIE AU MONUMENT AUX MORTS ET A LA MESSE A LA CATHEDRALE.

x x x

En outre, une JOURNEE TOURISTIQUE est proposée aux congressistes, le 14 avril :

de 8^h30 à 9^h00 - Ramassage dans les hôtels - Rassemblement Gare routière

- au choix (- Visite du Château Renaissance de TANLAY
- (- Visite du Vignoble de ST BRIS, IRANCY, CHABLIS - dégustation et visite des caves de CHABLIS

9^h10 - Départ des cars de la gare routière d'AUXERRE

SOLUTION A - (le nombre des participants est supérieur à 180 personnes) - Ceux qui auront opté pour la visite du château de TANLAY rejoignent à CHABLIS ceux qui auront choisi la visite du vignoble.

12^h00 - Vin d'honneur offert par la municipalité au Cellier Royal du PETIT PONTIGNY.

13^h00 - Repas spectacle en la salle des fêtes de CHABLIS - Pendant le déjeuner, prestation du groupe folklorique "Le Regain de CHABLIS" - cérémonie d'intronisation au cours d'un chapitre spécial des "Piliers Chablaisiens"

Retour des cars vers AUXERRE à partir de 16^h00

SOLUTION B - (le nombre des participants est inférieur à 180 personnes)

12^h00 - Vin d'honneur offert par la municipalité au Caveau

13^h00 - Repas spectacle au Cellier Royal du PETIT PONTIGNY dans les conditions prévues pour la solution A.

L'ATTENTION des adhérents désirant utiliser le train pour se rendre à AUXERRE est attirée sur le fait que ces manifestations constituent le CONGRES NATIONAL de l'A.N.A.I. pour 1985.

La S.N.C.F. nous accorde, à ce titre, un nombre - limité - de "fichets" individuels permettant d'obtenir pour les billets A.R. des congressistes une réduction de 20 % sur le prix plein tarif en 1ère ou en 2ème classe pour se rendre à AUXERRE en empruntant un des itinéraires communément utilisés entre cette ville et la gare de départ, valables du 8 au 20 avril inclus.

Nous prions les participants de faire parvenir au SIEGE NATIONAL, leurs demandes - éventuellement rassemblées par section - avant le 25 MARS. Ces demandes qui devront comporter : NOM, prénom adresse et lieu de départ du bénéficiaire, ne recevront pas de réponse favorable si elles nous arrivent après cette date.

III - QUESTIONS PARTICULIERES - 1) - [LE COMITE d'ENTENTE des ANCIENS d'INDOCHINE] : à la suite du voeu adopté à l'unanimité à l'Assemblée générale de mars 1983, l'A.N.A.I. a écrit à une trentaine d'organisations ayant l'Indochine pour centre d'intérêt et leur a proposé, au delà de leur objet propre, des actions communes en vue d'unir leurs voix, chaque fois que ce serait nécessaire, pour la protection des intérêts matériels et sociaux des Anciens d'Indochine et de défendre le rôle de la France dans l'histoire du Cambodge, du Laos et du Viet Nam. Quelques temps après, l'ACUF adressait un appel parallèle à d'autres associations.

La réponse positive d'un assez grand nombre de destinataires a amené à la création du COMITE d'ENTENTE des ANCIENS d'INDOCHINE. Il regroupe à ce jour 16 associations nationales et régionales dont 7 "indochinoises à part entière". Le Comité d'Entente qui a déjà tenu deux réunions plénières a élu un Délégué Général en la personne de Monsieur Jean-Jacques BEUCLER, ancien député et ancien Ministre des Anciens Combattants, ancien Président du Comité National d'Entraide, et ancien prisonnier du tristement célèbre "camp n° 1". Il est assisté de quatre délégués adjoints qui sont, outre notre Vice-Président Délégué Ph. GRANDJEAN, le Général ROUDIER (Citadelles et Maquis d'Indochine), le Général MEYER (U.N.P.), le Général de BIRE, ancien de DIEN BIEN PHU et Monsieur GIGNAC (ACUF). L'A.N.A.I. est représentée également au Comité par le Colonel Guy DEMAISON.

La première manifestation publique du Comité d'Entente a eu lieu le 19 décembre 1984 à l'Arc de Triomphe lorsque Mr J.J. BEUCLER, assisté de ses délégués adjoints, a ramené la Flamme en présence, notamment de la Maréchale LECLERC et de notre Présidente, Madame BASTID. Le Comité avait auparavant obtenu une longue audience de Monsieur LAURAIN, Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants, entouré de ses conseillers.

Cette consécration, comme celle qu'ont représentée les interventions du Comité au sujet des condamnés à mort de HO CHI MINH VILLE (voir plus loin) traduisent l'évidente utilité du nouvel organisme dans des cas particulièrement graves, où la voix des Anciens d'Indochine doit trouver un écho amplifié.

Ph. GRANDJEAN

2) - [LE PROCES de SAIGON] Le Comité d'Entente des Anciens d'Indochine a été à l'origine de l'action nationale qui s'est développée fin décembre et début janvier, lors du procès d'HO CHI MINH VILLE et des condamnations à mort prononcées contre cinq accusés dont un et, probablement, deux citoyens français. Le Comité a, en effet, été le premier à la veille du verdict, à intervenir auprès du Président de la République. Dans un télégramme adressé au cours de la nuit du 17 décembre, il invitait le Chef de l'Etat à intervenir auprès du Gouvernement de HANOI pour que les ressortissants français impliqués dans le procès bénéficient de la protection consulaire prévue par la Convention de 1981 et des garanties judiciaires inscrites dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. A la suite de ce message, une délégation du Comité, dont le porte-parole était Mr GRANDJEAN, Vice-Président Délégué de l'A.N.A.I., était reçue par le Directeur d'Asie au quai d'Orsay, le 21 décembre. Ce soir même, le Ministre J.J. BEUCLER, Délégué Général, faisait une intervention pressante au Journal d'Antenne 2. Tandis que le contact était maintenu avec le Ministère, le Comité appuyait fortement l'appel de Mr Maurice SCHUMANN, signé de nombreuses personnalités comme le Professeur LEPRINCE-RINGUIET Yves MONTAND, etc... Le Comité a aussi participé aux manifestations pour la défense de nos compatriotes poursuivis et le respect des Droits de l'Homme au Vietnam, notamment au Trocadéro et devant l'Ambassade de la République Socialiste du Vietnam.

Enfin, alors qu'allait expirer le délai de grâce de 15 jours, le Comité d'Entente adressait un appel solennel au Président de la République :

" au moment où risque de se produire l'innéparable au Vietnam et alors que les condamnés à mort d'HO CHI MINH VILLE, parmi lesquels deux ressortissants français, peuvent être suppliciés d'un instant à l'autre sans avoir reçu la protection de notre représentation consulaire, ni bénéficié d'un traitement judiciaire en conformité avec les exigences de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, le Comité d'Entente des Anciens d'Indochine a l'honneur de vous adresser, Monsieur le Président de la République, un appel solennel vous demandant de bien vouloir faire part au Gouvernement de HANOI de la ferme détermination de la France d'interrompre sa coopération avec le Vietnam en cas d'exécution de ses ressortissants "

On sait qu'à la faveur de la mobilisation de l'opinion, deux condamnés à mort, notamment Mr MAI VAN HANH, dont la

nationalité française était indiscutable, ont vu leur peine commuée en détention à perpétuité.

Ce résultat reste limité, alors que les trois autres condamnés ont été passés par les armes le 8 janvier. Il illustre néanmoins la force que représente notre union et montre l'effet d'entraînement de l'opinion que peut déterminer une action opiniâtre en faveur d'une juste cause.

Ph. GRANDJEAN

NDLR - Comme le dit notre Présidente dans son mot, l'initiateur et le moteur de cette action a été l'A.N.A.I. dans la personne de son Vice-Président PH. GRANDJEAN.

3) **LA RECONSTRUCTION DU TEMPLE DU SOUVENIR** - Comme nous l'avons rapporté dans le bulletin du 3e trimestre 1984, une entrevue avec Mr le Maire de PARIS avait été projetée par l'A.N.A.I. pour voir "quelle solution pourrait être envisagée afin de maintenir ce lieu de rassemblement et de recueillement pour les Vietnamiens qui ont servi la France " au péril de leur vie " (lettre du 19.9.1984).

La cérémonie traditionnelle du 2 novembre a eu lieu en présence d'une nombreuse assemblée. On remarquait, parmi les personnalités réunies autour de Madame BASTID et du Conseil quasiment complet de l'A.N.A.I., le général CASSO, représentant Mr le Maire de PARIS, accompagné par Mr RAISENAUER, délégué aux Anciens Combattants, Mr R. NUNGESSER, député-maire de NOGENT SUR MARNE et des représentants de tous les Ministères intéressés par l'Indochine ainsi que des autorités locales.

Mr ANGLADEITE prononça une allocution empreinte de beaucoup d'émotion devant les sinistres restes calcinés de ce qui avait été un beau et authentique "dinh", dont il fut de longues années le conservateur jaloux et attentif. Bien entendu, l'ancien président du "Souvenir Indochinois" - maintenant fusionné au sein de l'A.N.A.I. - ne manqua pas de lancer un vibrant appel aux autorités françaises et aux responsables indochinois d'Associations, pour qu'il soit envisagé une sorte de "résurrection" du bâtiment détruit au printemps dernier.

C'est d'ailleurs dans cet esprit que notre Présidente a écrit à nouveau, le 6.12.1984, à Mr Jacques CHIRAC en présentant des propositions concrètes formulées en ces termes : " la conception suggérée s'orienterait vers un monument au centre d'un ensemble de bâtiments modulaires qui seraient construits au fur et à mesure des disponibilités budgétaires ; ils serviraient de lieu de commémoration, de rencontres, de souvenirs, d'études sur la péninsule indochinoise". En résumé, le dinh reconstruit servirait en fait de cadre à la fois cultuel et culturel.

Sans attendre la réponse du Maire, les responsables désignés de l'Association prennent actuellement les contacts appropriés, avec différentes personnalités concernées pour faire avancer un projet qui devient prioritaire dans les préoccupations de notre Association.

LE VAN KIM et G. DEMAISON

4) **NOUVELLE CALEDONIE** - Tous les français se sentent concernés par ce douloureux problème et nous nous associons énergiquement et de tout coeur à nos camarades de l'Union Nationale des Parachutistes en reproduisant partiellement un communiqué que nous a fait parvenir leur Président National, notre ami le Colonel ROMAIN DESFOSSÉS :

" L'UNION NATIONALE DES PARACHUTISTES rappelle à tous les Français les impératifs nationaux au premier rang desquels se place l'intégrité du Territoire National Métropolitain et d'Outre-mer. Il ne faut pas oublier que, d'une part, ce qu'il reste de la communauté française a, pour le monde libre, une valeur stratégique essentielle et, d'autre part, l'étendue des fonds sous-marins renfermant d'immenses ressources en matières premières place la France au troisième rang dans le monde. Le maintien dans la communauté française des territoires sur lesquels flotte notre drapeau ne saurait être mis en cause et, pour sa part, l'U.N.P. est résolue à défendre cette intégrité et invite tous les Français à s'engager dans cette voie".

Par ailleurs, "l'Amicale des Anciens Combattants d'Outre-Mer de Nouvelle Calédonie" qui s'intéresse fidèlement à l'A.N.A.I. mérite, à son tour, d'avoir notre soutien et lorsque son Président, Monsieur DEMENE, lira notre Bulletin, il saura que nous sommes de tout coeur avec les habitants de l'île lointaine.

Nous recevons également de Mr Christian CHABERT, dont le père a été une des victimes de la Kampetaï japonaise en Indochine, de longues nouvelles qu'il ne nous est malheureusement pas possible de reproduire dans leur intégralité, mais dont voici quelques extraits : " Sur ce territoire lointain vivent en harmonie des ethnies bien différentes qui se sont mêlées, pour certaines, depuis une centaine d'années. Ces populations sont paisibles et ne posent aucun problème racial ; les lois, salaires, avantages sont strictement les mêmes pour tous. Elles pourraient être un exemple dans le monde à cet égard. Les petits partis indépendantistes se sont regroupés et représentent au grand maximum 50 % des Kanaks, qui eux-mêmes n'atteignent que 40 % des habitants. Ainsi, c'est plus de 75 % de la population Kanak qui ne veut entendre parler d'indépendance. Cette indépendance que l'on veut à tout prix lui offrir !"

Ces renseignements, faciles à vérifier, resituent dans son véritable contexte le problème de ce Territoire.

VIE des SECTIONS

N.D.L.R. - Nous publions seulement les textes que nous ont adressés les Présidents de Sections à la date du 10 Janvier.

Section de l'ALLIER - Président: J.C. CARTON, Rue de l'Ancienne Mairie - CHARROUX - 03140 CHANTELLE.

Le 10 Novembre 1984 le Bureau s'est réuni ; chaque région du département était représentée. Nous avons regretté l'absence de M. CORNUBERT et de Mme VERNEZY qui s'étaient excusés. A noter la présence de M. le Commandant RULLIER, de Vichy, qui nous apportera son aide efficace.

Le bal organisé le 29 Septembre a été un succès et, sur le plan financier, il nous a permis de commander notre drapeau ; c'est la Société MANUFETES qui, à la majorité, a été choisie pour la fabrication.

La prochaine Assemblée Générale est fixée au 23 Mars 1985 à 9 heures, avec remise de drapeau et cérémonie au Monument aux Morts. Suivra un repas (facultatif).

Section ALSACE F.F.A. - Président : R. MAHERAULT - Buffet de la Gare - 22, Place de la Gare - 67100 STRASBOURG.

La Section régionale demande qu'un grand rassemblement unitaire, toutes Associations confondues, se déroule à PARIS en 1985 à l'occasion du 40ème anniversaire du coup de force japonais de 1945 où civils et militaires firent preuve d'héroïsme le plus pur.

Le 1er Décembre 1984, création d'un Comité à MULHOUSE dont le Bureau est en cours de constitution.

Le 11 Novembre, à STRASBOURG, cérémonies commémorant les sacrifices de nos anciens de la Guerre 1914/1918, M. MAHERAULT représentait notre Section.

Le 18 Novembre, tirage de la tombola au Centre d'Accueil CAMERONE à STRASBOURG, précédé d'un repas amical. Le Président remercie plus spécialement M. GRÉK, M. ET Mme MATHIAS, M. VALLON et, pour son assiduité aux permanences assurées, M. Paul LEGRAND.

M. FOLTZ et VALLON ont reçu la Croix du Combattant Volontaire avec agrafe "Indochine", M. IAGOU, la même décoration au titre de la Guerre 1939/1945. Bien vives félicitations du Président.

La Section note avec plaisir le maintien de bonnes relations avec les réfugiés de la Péninsule Indochinoise, grâce notamment à M. le Professeur PHAM VIET TUYEN, Président des Réfugiés et du Centre Européen d'Etudes Vietnamiennes. Présence à notre réunion du 1er Décembre à MULHOUSE de M. NGUYEN VO-DINH, Président de l'Association des Familles Franco-Vietnamiennes du Haut-Rhin. Participation également à nos travaux de la communauté Laotienne. Nous avons trouvé du travail à certains d'entre eux, la dernière bénéficiaire étant Cambodgienne. La chaîne de solidarité par distribution de vêtements, couvertures, de chaussures, continue ; tous les adhérents sont concernés, merci de ce qu'ils feront pour aider les plus démunis. S'adresser à M. LEGRAND, 16-Rue Bequerel à 67200 STRASBOURG : Tél. 27 23 25.

Enfin, nous avons un projet... et une arrivée, celle de M. OULIKIANOW comme Secrétaire Général. Le dynamisme est de rigueur et que chaque adhérent se mobilise pour nous amener un autre ancien d'Indochine. Bonne et heureuse année 1985.

Section AUVERGNE - Président : R. GENEIX - 11, Rue des Saulaies - 63400 CHAMALIERES.

Octobre - Réunion des Présidents de section d'Anciens Combattants et Victimes de Guerre à CHAMALIERES, le 6 - Cérémonie aux Morts d'ALGERIE à CLERMONT-FERRAND, le 16 - Repas annuel du Comité d'ISSOIRE de l'A.N.A.I. "AUVERGNE", le 20 - ambiance chaleureuse, cordiale et détendue sous la Présidence de M. CHALAPHY - Réunion de l'Amicale de la Gendarmerie, sous la Présidence du Général MALABRE, le 26.

Novembre - Cérémonie aux Morts à CLERMONT, le 1er - Réunion de la Commission de la Fondation "MARECHAL DE LATTRE DE TASSIGNY", dont le Président GENEIX est membre du Bureau, le 5 - Prise de contact avec le Général de DINECHIN, Délégué Départemental du Souvenir Français, qui a exprimé le désir d'adhérer à notre Section, le 8 - Messe à la Cathédrale de CLERMONT-FERRAND à la mémoire des Français Libres tombés au cours du conflit 1939/1945, organisée par le Président de l'Association Départementale de la France Libre, M. MARCAND, le 9 - Réunion annuelle des Présidents de Section d'A.C. sous l'autorité du Général FAYARD, le 10 - Prise d'armes à 10 h 45 au Monument aux Morts de CHAMALIERES, le 11 - Suivie d'un pot offert par notre Président d'Honneur, M. Claude WOLF.

Assemblée Générale des Retraités Militaires sous la Présidence de notre ami, Paul MACEL, membre de notre Conseil, le 18 - Soirée dansante annuelle de notre Section, au Cercle Mess des Sous-Officiers de la garnison, avec le concours de nos amis Laotiens et Vietnamiens, lesquels ont grandement contribué au succès de cette manifestation, le 24.

A noter, que le porte-Drapeau, M. Mostefa SAKER, le porte-drapeau adjoint, M. Charles VARENNES, ainsi que le Président GENEIX étaient présents à ces manifestations, chacun en ce qui le concerne.

Décorations : Remise par le Colonel MONICAT, représentant le Général FAYARD, de la Médaille Militaire, à notre ami Guy GIMEL, de PESCHADAIRES ; de la Croix du Combattant Volontaire d'Indochine, à notre Président Robert GENEIX.

Section des BOUCHES DU RHONE - Président : Colonel GROUSSEAU - 4, Rue Papassaudi - 13100 AIX EN PROVENCE.

Journée familiale à Saint-Marc Jaumegarde avec repas "Lou Garagai" dans une ambiance très chaleureuse, le 14 Octobre.

Cérémonie du Souvenir au cimetière d'AIX, devant le Monument aux Morts du Souvenir Indochinois. Une nombreuse assistance accompagne notre drapeau. Et le 11 Novembre, participation de nombreux adhérents accompagnant le drapeau de l'Association à la cérémonie traditionnelle au cimetière national de Luyens ; dépôt de gerbes au Monument aux Morts à AIX sur la place des Cardeurs.

Le 7 Décembre, réunion plénière du Bureau pour ébaucher les prévisions d'activités en 1985, en collaboration avec les responsables du Comité de Marseille ; cette réunion a eu lieu au restaurant KIM LIEN, rue de la Verrerie à AIX, tenu par la fille de notre ami LILLE, où 28 personnes, membres et leurs épouses, se sont retrouvées, vers 20 heures, pour une séance de travail, suivie d'un repas en commun.

Ont été fixées : au 19 Janvier, Galette des Rois suivie d'un Loto ; au 10 Février, Assemblée Générale, dans une salle de la Mairie, avec renouvellement d'un tiers du Bureau, conformément aux Statuts ; célébration du 40ème anniversaire du coup de force japonais du 9 Mars 1945 qui devraient revêtir une solennité particulière. Enfin, plusieurs sorties ou réunions à MARSEILLE avec "repas baguettes" ont été envisagées.

C'est ensuite dans une ambiance très agréable que s'est déroulé le repas, pour une fois à l'indienne (notre ami LILLE est né à PONDICHERY) très copieux et aussi très apprécié. Nous avons eu en prime les mélodies de notre ténor, André GAUTIER, et les ritournelles espagnoles de notre ami, Luis LARA. Ce n'est que très tard que nous avons dû nous séparer, nous promettant de renouveler ces réunions de Bureau dans un cadre aussi accueillant.

Section COTE BASQUE - Président : A. DAGUERRE - Terrasses de Brindos - Avenue de Brindos 64000 ANGLET.

Nous reproduisons, le compte rendu d'activité 1984 présenté à l'Assemblée Générale du 16 Décembre : La Section a maintenant 2 années d'existence et, depuis notre dernière Assemblée Générale, elle s'est accrue de 17 nouveaux membres. Grâce aux subventions accordées par les Villes d'ANGLET et de BIARRITZ et par le "Souvenir Français" notre Section a pu se doter d'un drapeau qui a participé à toutes les manifestations. De plus, elle a pu apposer au Monument aux Morts d'ANGLET une plaque commémorative dédiée à nos morts du Corps Expéditionnaire d'Indochine et des T.O.E. . Deux repas au cours de l'année ont réuni nos amis autour d'une même table.

Nous espérons que la nouvelle année nous apportera, grâce aux efforts de tous, de nombreuses adhésions.

Section COTES DU NORD - Président : Lieutenant-Colonel VINCENT - 2, Rue de la Ville Comard - Saint-Laurent de la Mer 22190 PLERIN.

De très nombreuses cérémonies et réunions à l'échelon local ont eu lieu du fait du 40ème anniversaire de la Libération, de notre présence aux Commissions départementales et aux nombreuses cérémonies mises sur pied par les autres organisations d'Anciens Combattants. En outre, notre Section a organisé le 29 Septembre un repas amical suivi d'une soirée dansante, à la Salle des Fêtes de PORDIC. L'Assemblée Générale, réunie le 25 Novembre, à PLOUEZEC, a inauguré, à cette occasion, le Comité du GOËLO qui couvre les régions de PAIMPOL et de TREGUIER, Comité présidé par M. HERVE, de PLOUEZEC. Cette Assemblée Générale a connu un franc succès, tant par la participation importante de nos adhérents que par l'adhésion de 15 nouveaux membres.

Décorations. L'année 1984 a été particulièrement marquée par de nombreuses distinctions : Chevalier de la Légion d'Honneur : M. MURIEL, de SAINT-BRIEUX ; Médaille Militaire : M. GERIN de PORDIC ; Croix du Combattant Volontaire "INDOCHINE" : MM. JOUBERT, notre Président d'Honneur - RICHARD, de PLOUFRAGAN - FLEURY, de SAINT-BRIEUC - GIE, de PERROS-GUIREC ; Croix du Combattant Volontaire 1939/1945 : M. GUENEC, de LANNION.

Section de l'ESSONNE - Président : Lieutenant-Colonel A. MARIE - 111, Boulevard de Palaiseau - 91120 PALAISEAU.

Le drapeau avec délégation de la Section a participé à de nombreuses cérémonies, en particulier : le 2 Novembre, au Jardin Tropical de NOGENT SUR MARNE, devant les ruines du Temple du Souvenir ; le 11 Novembre, au Mémorial d'EVRY. Le 2 Décembre, un déjeuner "Baguettes" très réussi réunissait une soixantaine d'adhérents au restaurant de notre ami LE XUAN DINH à MENNECY. Le Président MARIE profitait de l'occasion pour féliciter le Président d'Honneur et porte-drapeau Roger MIGNON (aviateur), de même que les camarades Louis NONICI (para) - Paul CHARCOSSEY (marsouin) - Jean HARVAL (gendarme) et Maurice TETARD (marin) qui se sont vus attribuer la Croix du Combattant Volontaire avec barette "Indochine".

Section HAUTE-MARNE - Le Président COURTOT avait mis sur pied une rencontre amicale le dimanche 2 Décembre, au siège social : Mess de garnison de LANGRES. Le fondateur de la Section, M. ROBY, démissionnaire depuis le 30 Juin dernier, pour incompatibilité d'humeur avec l'ancien Président CUENIN, était même venu pour présenter son drapeau ; drapeau offert et payé par lui et qui, par vote à mains levées, a été accepté par l'Assemblée réunie.

Ensuite, un succulent couscous a réuni une joyeuse assistance à LONGEAU. Malheureusement la presse locale a brouillé les cartes et a mis cette réunion à l'actif des Anciens d'Outre-Mer. A la suite de ces incidents, le Président COURTOT a démissionné. Il a été remplacé par M. POINSENOT Vice-Président, qui veut bien assurer l'intérim (52190 VILLEGUSIEN LE IAC). M. MULLER (LONGEAU - 52600 CHALINDREY) continuera d'exercer les fonctions de Secrétaire, auxquelles il joindra celles de Trésorier.

Section NORD - Président : A. BEURTON- Pavillon Roux - Rue Calmette - 59120 LOOS. -

La deuxième Assemblée Générale de l'année a eu lieu le 4 Décembre 1984 à ARMENTIERES près de LILLE. Le Colonel BLAISE représentait notre Présidente et le Colonel JADIN, Directeur du Service National de la 2ème Région, ancien d'Indochine, représentait le Général de Corps d'Armée BIZARD. Cette réunion fut un succès, 300 personnes y assistèrent. Dans l'assistance, de nombreux "nouveaux" anciens, venus pour "s'informer". Les sujets intéressant la Section du Nord furent abordés.

La cérémonie au Monument aux Morts fut particulièrement émouvante. En présence du Député Maire d'ARMENTIERES, le Président fit l'appel des morts de la Cité, tombés en Indochine. Chacun des six noms fut suivi d'un vibrant "Mort pour la France en Indochine", et, à chaque appel une gerbe fut déposée au pied du monument.

Un apéritif, offert par la Ville, devait nous réunir ensuite durant lequel le premier exemplaire de "NORD BAMBOU" fut présenté. Le repas qui suivit fut un immense succès. Danses laotiennes, quadrille en costumes d'époque et tambola richement dotée devaient clôturer cette magnifique journée.

Section PARIS - Président : M. ROUX - 26, Avenue de Lowendal - 75015 PARIS.

Créée en Avril dernier, cette Section "phare" de l'A.N.A.I. tient à s'affirmer sans tarder. Elle a organisé le 24 Novembre dernier un déjeuner "baguettes" où assistaient 70 personnes, le même nombre s'était excusé. Le menu fut excellent, l'ambiance très chaleureuse ; en outre, la projection de courts métrages sur l'Indochine a rappelé à tous des souvenirs qui leurs sont chers, tandis que le Trésorier BRAAMCAMP faisait entendre des extraits de deux cassettes rassemblant des récits sur les événements, à la fois douloureux et glorieux du 9 Mars 1945. - (Pour commander ces cassettes, s'adresser soit au Siège de la Section, 5 Passage Doisy, 75017 PARIS - Tél. 574 45 61, soit à "Citadelles et Maquis d'Indochine, 40 Rue de Châteaudun 75009 PARIS).

Le Président ROUX a réussi à découvrir 13 délégués d'arrondissement qu'il a présentés à chaque Maire en déclarant leur volonté de représenter l'A.N.A.I. dans chacune de leur Mairie au sein du Comité d'Entente des Anciens Combattants et des Comités d'Information et de Concertation d'Arrondissement (C.I.C.A.). Voici leurs noms et adresses pour que chaque ancien d'Indochine des arrondissements concernés puisse les contacter : 4ème : M. Xavier DJOL, 26 Rue St-Louis en l'Île - 5ème : M. Louis MAZEIRAT, 6 Rue de l'Essai - 7ème : Colonel Albert LENOIR, 25 Rue Bosquet - 8ème : Colonel Olivier DUSSAIX, 8 Avenue Bertie Albrecht - 12ème : M. Xavier LOUIS, 1 Place Maurice de Fontenay - 13ème : M. Jacques LABES, 93 Rue de Santé - 14ème : M. NGUYEN VAN THUONG, 18 Rue d'Alembert - 15ème : M. Michel ROUX, 26 Avenue de Lowendal - 16ème (75016) : M. Nicolas de GUERRE, 6 Rue de Siam ; (75116 PARIS) M. Jean de RENNEPONT, 15 Bld Flandrin - 17ème : M. Prantz BRAAMCAMP, 5 Passage Doisy - 19ème : M. Mario PINCI, 5 Rue de Thionville - 20ème : M. TRUCNG VIET THANH, 46/50 Rue des Rigoles. Que les anciens d'Indochine des 1, 2, 3, 6, 9, 10, 11 et 18èmes ne tardent pas à présenter leur candidature.

Section RHONE - Président : H. LE RAY - 88, Rue Racine - 63100 VILLEURBANNE.

Le Bureau s'est réuni à plusieurs reprises au cours du 4ème trimestre : le 3 Octobre, chez M. et Mme DERRAY - Le 7 Novembre, chez le Président LE RAY - Le 4 Décembre, chez M. FRANCOIS. Le 9 Novembre, dîner pour les membres de la Section au restaurant "Le Boeuf d'Argent", rue du Boeuf à LYON.

Au cours de la réunion du Bureau du 4 Décembre, il a été décidé que le 15 Janvier 1985, les membres du Bureau se réuniraient pour déjeuner au restaurant "Don Quichotte" et que l'Assemblée Générale aurait lieu le 27 Janvier, mais l'endroit où elle aura lieu n'est pas encore fixé.

Le Président a fait connaître aux membres du Bureau son intention de laisser la présidence au Vice-Président, M. André GERAUD. L'Assemblée Générale en décidera.

Section SEINE & MARNE - Présidente : Madame LEMESLE - 3, Rue du Coteau - 77140 NEMOURS.

C'est avec la présence du Colonel ROTTIER, Membre du Conseil National de l'A.N.A.I. et représentant de Madame BASTID, ainsi que du Maire de Nemours, M. HOCHART, que nous avons assisté au buffet campagnard de la Section à l'Hôtel IBIS à NEMOURS, le 4 novembre dernier.

Le 9 Novembre, Mme LEMESLE et le porte-drapeau se sont rendus à la Préfecture de MELUN pour la réception donnée en l'honneur du Monde Combattant par M. le Préfet, Commissaire de la République.

Le 11 Novembre, une cérémonie patriotique aux monuments aux Morts a été suivie du Banquet de l'U.N.C. -

Le 24 Novembre, le repas des Anciens Marins, au restaurant "Le Poisson Doré" a été un grand succès.

L'Assemblée Générale de l'A.N.A.I. aura lieu, sous la Présidence du Colonel ROTTIER, le Dimanche 6 Janvier au Centre Communal de SAINT-PIERRE. A cette occasion, une galette des Rois terminera la soirée.

Nous avons eu, dans le courant de l'année 1984, 20 nouveaux adhérents - 4 décès (dont le dernier M. MUSSET) et 25 adhérents ont négligé de payer leur cotisation 1984 ; nous leur demandons de le faire le plus rapidement possible.

Quant aux auto-collants pour voiture, nous rappelons aux Présidents de Section qui n'ont pas répondu de se mettre en relation avec Mme LEMESLE le plus rapidement possible pour faire connaître leurs besoins, afin d'obtenir des prix dégressifs suivant les nombres commandés.

Section des HAUTS DE SEINE - Président : P. DUFRESNE - 39, Avenue Jean-Jaurès - 92150 SURESNES

Cérémonies du mois de Novembre 1984 : le 1er, au Mont-Valérien ; le 2, à NOGENT S/MARNE au Temple sinistré du Souvenir Indochinois ; le 10, à la Mairie de SURESNES inauguration d'une plaque portant le nom des Suresnois morts pour la France en Indochine et dépôt de gerbes suivis d'une messe à Notre Dame de la Paix à laquelle assistait le Colonel BLAISE ; le 11, cérémonies commémoratives et banquet à SURESNES ; le 18, au Mont Valérien avec l'A.N.C.V.R..

Au mois de Décembre, réunion de la Section au Théâtre Jean VILAR.

De plus, la Section a pris part à de nombreuses réunions du Conseil Départemental des A.C. et V.G. des Hauts de Seine à NANTERRE.

Section du VAR - Président : Colonel EPIFANE - 31, Rue d'Alger - 83000 TOULON.

La Section a tenu son Assemblée Générale annuelle le 15 Décembre dernier à TOULON. Plusieurs des adhérents étaient venus, accompagnés de leur épouse. Madame la Directrice Départementale de l'Office des Anciens Combattants et Victimes de Guerre et Monsieur le Conseiller Général, adjoint au Maire de TOULON délégué aux A.C. et V.G., ont honoré de leur présence cette assemblée. Après avoir fait observer une minute de silence à la mémoire des délégués décédés au cours de l'année : le Colonel LAURIERE, M. BOEUR et Mme GIRARD, le Président ouvre la séance. Il présente à l'Assemblée le Général LE VAN KIM, délégué de notre Présidente, qui n'a pu venir cette année présider aux travaux de l'Assemblée. Le quorum, étant largement atteint, 119 présents et représentés sur 200 inscrits, on passe à l'ordre du jour. Le Président traite successivement des effectifs, des activités en 1984, de la composition du Bureau, des activités prévues pour 1985, année du 40ème anniversaire du coup de force japonais, des remarques faites par certains adhérents et donnera des informations intéressantes des membres de l'Association. Le Trésorier expose la situation financière dont le solde est largement positif. Le Bureau est maintenu tel qu'il était en 1984 à l'unanimité des voix. Le rapport moral et le rapport financier sont approuvés, également à l'unanimité.

A l'issue de l'Assemblée Générale, un apéritif et un excellent repas ont clôturé cette journée. Vers 16 heures, les participants se sont séparés, heureux de s'être retrouvés une fois encore.

Section de l'YONNE - Président : Lt Colonel BACHMANN - La Dîme - 15, Rue de Bouilly - MONT SAINT SULPICE - 89250 SEIGRELAY.

Dans le courant du mois d'Octobre dernier, le Bureau s'est réuni le 5 ; le Colonel COET, Vice-Président de la Section, a assisté à l'Assemblée Générale de l'UFAC de l'YONNE, le 27.

Comité de l'AUXERROIS : 16 Octobre, participation d'une délégation à la cérémonie UNC/AFN ; 21 Octobre, Assemblée Générale, sous la Présidence du Général ARBAUD, Président de ce Comité ; repas amical à POURRAIN de 50 convives - Comité du JOVINIEN : 11 Novembre, participation à la cérémonie UNC/AFN - Comité du SENONNAIS : 30 Septembre, banquet au Château de Pouy sur Vannes, propriété de la Société d'Entraide de la Légion d'Honneur ; 7 Octobre, participation d'une délégation et drapeau du Comité à l'inauguration de la stèle pour Jean MOULIN à PARON ; en Décembre, réunion du Bureau sous la Présidence de M. COLAS. Comité de SAINT FLORENTIN : 13 Octobre, réunion trimestrielle à la Mairie sous la Présidence de M. André LIMOGES ; 15 Octobre, participation d'une délégation à la cérémonie UNC/AFN à Mont Saint-Sulpice, Bouilly et Hauterive - Cérémonies du 1er Novembre : Importante délégation du Comité aux cérémonies officielles d'AVHOLLES et SAINT-FLORENTIN, au cours desquelles, le Colonel BACHMANN, Président de la Section de l'YONNE, a remis la Croix du Combattant Volontaire avec agrafe "Indochine" à MM. LIMOGES, l'HARIDON et YTHIER. Dépôt de plaques funéraires sur les tombes des membres du Comité décédés : Mme Yvette LEFEVRE, MM. BARSUS, SALMON et MORET, en présence des familles. Plaque funéraire de l'A.N.A.I. placée à GERMIGNY sur le Monument aux Morts, en présence du Maire et de la population, en souvenir de deux enfants du pays, William DUBOIS et Olivier SIGNORATO, morts pour la France en Indochine ; les familles assistaient à la cérémonie. Le 19 Décembre, le Lt Colonel BACHMANN, M. LIMOGES et une délégation du Comité assistent aux obsèques de M. J.P. LEFEVRE, Maire de SAINT FLORENTIN et Président d'Honneur du Comité.

Décorations : La Croix du Combattant Volontaire avec agrafe "Indochine" a été attribuée à MM. GERSTEMBERG, LIMOGES, YTHIER, l'HARIDON, CULAKOVA et AUSSAVY.

Section des YVELINES - Président : G. LERPINIÈRE - 31, Rue de la Forêt - 78570 CHANTELOUP LES VIGNES.

Au cours de son Assemblée Générale qui s'est tenue le 9 Décembre dernier, 55, Avenue de Villiers à POISSY, la Section a procédé à l'élection de son Bureau, dont les membres, élus à l'unanimité, sont les suivants : Président : Guy LERPINIÈRE - Vice-Présidents : Mme Angèle LEITHIELLEUX et Jean HERITIER - Trésorier Général : René VIGNON - Trésorier adjoint : Guy DUPERRIER - Secrétaire Général : Edgar MOUGIN - Chargée du Comité des Fêtes : Mme BEZZUBOFF.

Après la réunion, la plupart des membres adhérents qui étaient présents se sont réunis pour un repas amical, dans une chaude ambiance, au restaurant chinois "Le Mandarin" de POISSY.

Décorations : A l'issue de l'Assemblée Générale, remise de décorations par le Général LE VAN KIM, le Général CHUONG ZENH QUAY et le Colonel BLAISE : Croix du Combattant Volontaire "INDOCHINE" à MM. Jacques Le MOAL, Jean MOHAMED et Roger TRIADOU - Croix du Combattant à M. Jacques PERRIN - Médaille commémorative 1939-1945, avec étoile des blessés à M. Jean MOHAMED - Médaille commémorative "INDOCHINE" à MM. Jean HERITIER, Jacques Le MOEL, Jean MOHAMED et Roger TRIADOU - Médaille coloniale avec agrafe "EXTREME-ORIENT" à MM. Jean HERITIER et Jacques Le MOAL.

NOUVELLES SECTIONS

Section des ALPES-MARITIMES - Elle vient de se créer à l'occasion d'une Assemblée Générale Constitutive qui s'est tenue le 20 Novembre dernier à 17 h 30 au n° 1 du Boulevard Edouard VII à NICE, sur invitation de Maurice V. VALERY (1) fondateur de la nouvelle Section. Voici l'essentiel du Procès-verbal :

Étaient présents : J.J. BEUCLER, Raymond CAMPANA, André GAILLARD, Sylvain MINH, Michel MOREAU, Jean-Marc PEYROU, André TARDY, Maurice Vincent VALERY. Représenté : Général NGUYEN VAN XUAN, par M. VALERY. Excusé : Antoine NICOLAI.

Objectifs : Perpétuer amitiés et souvenirs indochinois. Entretien d'un mémoire de l'Indochine pour une continuité dans les pensées des jeunes générations. Animer une franche, amicale et agissante action entre toutes les Associations attachées à l'Indochine. - Actions immédiates : Préparation d'un calendrier de réunions et d'un programme d'actions ; envisager un prochain déjeuner ou dîner "baguettes" ; commémorer le 40ème anniversaire du 9 Mars 1945 ; participation aux fêtes du TET 1985 (Buffle) ; recrutement ; cotisations. - Décisions : Les Membres fondateurs présents constituent le Bureau provisoire de la Section et décident, à l'unanimité : de proposer la Présidence d'Honneur de la Section des Alpes-Maritimes au Général NGUYEN VAN XUAN ; de nommer Jean-Jacques BEUCLER, Délégué permanent de la Section auprès du Siège National de l'A.N.A.I. ; de confier provisoirement les fonctions de Président et de Secrétaire Général aux amis Maurice V. VALERY et Sylvain MINH ; les statuts - et des bulletins d'adhésion - seront adressés à chaque membre fondateur par M. VALERY ; la cotisation est fixée à 120 F. (Les membres fondateurs présents, non encore adhérents de l'A.N.A.I., règlent spontanément leur cotisation).

Une franche amitié et la joie des retrouvailles ont chaleureusement présidé à cette réunion qui s'est terminée à 19 h 45.

Section de la DORDOGNE - Elle a tenu son Assemblée Générale Constitutive le 26 Novembre 1984 à 11 h 45, au restaurant "La Pagode" à PERIGUEUX. Voici l'essentiel de son Procès-verbal : Membres présents : 29 - Pouvoirs remis : 7, Colonel ROUGIER : 5, Guy LEBRUN : 1, Mme Le COZ : 1 - Excusés : 14. Le quorum étant atteint, l'Assemblée peut délibérer.

L'Assemblée se félicite de l'excellent démarrage de cette Section, mise sur pied en un temps record et qui continue d'enregistrer chaque jour de nouvelles adhésions. Elle remercie et félicite le Colonel ROUGIER. Les résolutions suivantes ont été votées à l'unanimité : Première résolution - sont élus : Président Fondateur : René ROUGIER, Président actif : Guy LEBRUN (63, Rue du Thème Saint Nicaire - 24000 PERIGUEUX, Tél. : 53 27 41) ; Vice-Présidents : MM. DOAN, LARTIGAUD, MASFRAND, de la SOUCHERE ; Trésorier : André DIVE ; Secrétaire : Marius GRELLIER ; Membre du Bureau : J.P. GUILLOU. Deuxième résolution - Décision d'ouvrir un livret association pour l'A.N.A.I. 24 au Crédit Mutuel de PERIGUEUX OUEST. Troisième résolution - Il est décidé que la prochaine réunion collective de l'A.N.A.I. 24, aura lieu en 1985 à l'occasion de la fête du TET. Cette réunion qui coïncidera avec l'Assemblée Générale, sera suivie d'un repas aux baguettes et de danses folkloriques, date envisagée : Février. Quatrième résolution - Au sujet des délégués cantonnaux. Cinquième résolution - Le Siège Social se situera désormais à l'adresse du Secrétaire Général : M. Marius GRELLIER - 14 Route d'Agonac - Appartement 412 - 24000 PERIGUEUX. Tél. : 08 23 15. La correspondance du Trésorier sera adressée à : Lt Colonel André DIVE, Sainte-Marie de Chignac - 24330 SAINT PIERRE DE CHIGNAC. Tél. 06 70 02. Sixième résolution : La Section A.N.A.I. 24 participera au Congrès National d'AUXERRE des 13 et 14 Avril 1985. Une délégation représentera la DORDOGNE.

Après que le Vice-Président LARTIGAUD ait posé une question sur le Comité d'Entente, la séance est levée à 12 h 30. Elle a été suivie d'un repas "aux baguettes" fort sympathique, les épouses étant venues rejoindre leurs maris.

(1) Maurice Vincent VALERY, né le 11 Juin 1921 à MARSEILLE, marié, 3 enfants, Chevalier Ordre National du Mérite. ARMÉE : Guerre d'Indochine contre les Japonais, Colonne ALESSANDRI (1600 km, de TONG en CHINE). Commando parachutiste. Combattant volontaire de la Résistance. Médailles A.C.V. de la Résistance et American Legion. COLLECTIVITES : Conseiller Municipal Délégué de la Ville de NICE, Conseiller Régional de Provence Alpes Côte d'Azur, Administrateur du Bureau d'Aide Sociale, du Centre Hospitalier de NICE, de l'Office H.L.M. de NICE (délégué aux Finances). ETUDES : Lycée Thiers (MARSEILLE), ancien élève des Lycées CHASSELOUP-LAUBAT, SISOWATH et Albert SARRAUT. M. VALERY est également un sportif émérite.

FUTURE SECTION

COMITE DE MEURTHE ET MOSELLE - Un Comité départemental de la MEURTHE ET MOSELLE vient d'être créé à l'initiative de la Section ALSACE F.F.A.

Le Président a délégué sur place Madame DEDIEU (36 Rue de la Côte - 54000 NANCY) qui a pris des contacts en 1984. Il est demandé instamment aux adhérents de ce département et à ceux du département de la MOSELLE d'aider Mme DEDIEU dont l'un de ses proches est un authentique héros du coup de force japonais du 9 Mars 1945, durant lequel il fut littéralement massacré, et dont un article sera consacré dans le Bulletin d'ALSACE : LE LIEN INDOCHINOIS, qui lui rendra hommage.

INDOCHINE d'hier

Suite du récit du Lieutenant-Colonel POTEVIN.

BAN GIA - BAN NA NIA - 20 Mars 1945. Après MOC-CHAU, nous sommes en attente à BAN GIA depuis le 19. La 15^{ème} Compagnie du 3/4^è RTT, Cne JOHNER et la P.A.B., Lt BITZBERGER, arrivés dans la nuit du 18 au 19, prennent en première position la relève de la Section Spéciale. Celle-ci passe à la disposition du Bataillon GAUCHER, 3/5^è Etranger qui venant de TONG, apparaît sur la route coloniale n° 41 et prend la tête du dispositif d'ensemble. Notre situation va s'en trouver modifiée, soulagée, pensons-nous. Le 20 après-midi, les Japonais reprennent leur poussée. Les deux compagnies de tête sont attaquées. Elles se replieront vers 16 ou 17 heures. Notre position reçoit à son tour l'attaque. Tirs d'armes automatiques et de mortiers, mouvements débordants sur notre gauche. La fusillade s'intensifie, se prolonge. La nuit approche. Vers 19 heures, le Capitaine GAUCHER me donne l'ordre de me replier en suivant la 2^{ème} Compagnie. Il me précise qu'il suivra lui-même quand il aura enterré ses tués. Le début du repli se passe bien, à la faveur de la nuit tombante. Deux de mes groupes et moi-même sommes encore sur la position, quand les Japonais découvrent notre mouvement et nous fixent sur place un long moment par leurs feux, dont certains à balles traçantes. Nous décrochons enfin.

Nous sommes encore à BAN GIA. A 22 heures, le Commandant d'ALVERNY rassemble les officiers du 3/4^è RTT, avec lequel depuis MOC-CHAU marche la Section Spéciale. Il vient d'arriver. Il nous notifie sa prise de commandement du Bataillon. Il a reçu pour mission de résister au maximum, pour permettre au Général ALESSANDRI d'organiser la lutte d'ensemble. Nous lui disons notre fatigue déjà grande. Il comprend et réplique : "Oui, nous sommes fatigués, mais j'ai reçu cette mission, et une mission, c'est une mission". Nous l'assurons que nous en sommes bien d'accord. Nous partons alors pour CHIEN-DONG. Le Commandant marche avec nous. Nous marchons toute la nuit, pour arriver le lendemain matin 21 Mars à 7 heures. Sans avoir rien mangé depuis 36 heures.

COL du PETIT CONOI - Le Commandant d'ALVERNY - Le Chef de bataillon d'Infanterie Coloniale François d'ALVERNY a été inexplicablement oublié. Je voudrais ici évoquer sa mémoire en ce qui touche sa campagne contre les Japonais au Tonkin en 1945. Je ne le connaissais pas avant. Sa campagne fut courte et son action exemplaire. Echappé de HANOI, il se présente à la Section Spéciale, en cours de combat, à MOC-CHAU, le 18 Mars. De MOC-CHAU, il était allé à SONLA se mettre à la disposition du général ALESSANDRI venant de TONG. Le 20 Mars, il avait reçu le commandement du 3/4^è RTT ; mais c'est à la Section Spéciale qu'il se tenait le plus souvent. Là, j'ai fait sa connaissance. Inlassable, il était toujours en visite de quelque unité, en reconnaissance de terrain, etc. Le 21 Mars, il organise au PETIT CONOI un centre de résistance pour son bataillon. Il me destine à une flanc-garde éloignée, sur la piste du LAOS, à 8 km au Nord-Ouest. Il me dit sa résolution de résister ici, sur place, jusqu'à épuisement de ses moyens. Nous n'avons que trop reculé, répète-t-il. Il a choisi de se tenir personnellement sur un mamelon isolé qu'il me désigne, avec un élément léger et un groupe de mortiers de 81, d'y tenir longtemps et de faire payer cher sa chute, inévitable. J'objecte qu'une fois neutralisé, la résistance sera pour lui terminée, alors que le combat en retraite la prolongerait. Nous en discutons longuement. Il s'en tient à son intention, et me libère pour ma flanc-garde. Il me serre alors longuement la main, et nous nous séparons, très émus l'un et l'autre. Nous nous reverrons. Bientôt, en effet, le Colonel FRANÇOIS Commandant le Sous-Groupement, décidera de continuer le genre de combat mené jusqu'à présent. Le Commandant organisera sa défense en conséquence. Le 23 au matin, il sera attaqué. Il résistera, se repliera dans la matinée, soutiendra dans l'après-midi un combat à BAN LOT, puis se retirera sur SONLA dans la nuit. Les 21 - 22 - 23 Mars, je suis donc à HINH TUOI, isolé, en l'air, à 8 km du Col, à 7 km de l'embranchement de la piste du LAOS et de la R.C. 41. Aussitôt arrivé, j'avais mis en place une chaîne de coureurs de 8 hommes et un gradé en 4 postes, pour la liaison avec le Commandant. Le 25 au matin, le Commandant d'ALVERNY m'envoie un ordre de repli par un soldat de ma chaîne de coureurs, LEUVIN. Celui-ci me trouve alors que l'avance japonaise m'a coupé des amis. Nous prenons une piste latérale à la route, beaucoup plus longue, et de 10 h 30 à 20 h 30, nous marchons avec l'espoir de gagner de vitesse les japonais. Le bruit du combat nous renseigne sur la position de la colonne. Nous retombons sur la route à MAI-SON au moment où passent les premiers éléments en retraite. Deux heures plus tard, le Commandant fermant la marche, est là lui aussi. Il nous croyait perdus et sa joie est grande de nous retrouver, l'on ne sait par quelle chance. Nous repartons avec lui pour SON LA où nous arriverons au jour, vers 6 heures. Nous avons marché 17 heures depuis la veille à 10 h 30. Nous avons traversé à gué peut-être 20 cours d'eau. Nos pieds sont tuméfiés, nos jambes lourdes, nous n'avancions plus qu'à force de volonté. Nous devons pourtant repartir le soir même pour TUAN-CHAU, à 30 km.

COL des MEOS - Venant du PETIT CONOI par HINH TUOI, nous sommes arrivés au Col des Meos depuis la veille au soir 27 Mars. 28 Mars - Attente 29 Mars - Brouillard très dense. L'on n'y voit qu'à quelques mètres. 05 h - L'ennemi attaque les avant-postes. Quelques instants après, les Japonais, qui nous ont débordés à droite à une cinquantaine de mètres sans être découverts, ouvrent le feu sur nous. Leur position est dominante, le terrain est en pente montante de ce côté. Je retire d'une centaine de mètres sur la gauche la section entière. A ce moment, je reçois du Commandant d'ALVERNY l'ordre de la resserrer sur le col même et de l'y maintenir au maximum. Le combat par le feu de face avec menace d'assaut, et à droite par débordement, se prolonge. 11 h - Le brouillard persiste. Il y a menace évidente d'enveloppement de la position d'ensemble par les deux côtés. J'ingéris sur le centre notre extrémité droite pour diminuer le risque d'enfoncement par surprise. Je me tiens là le plus possible, autant que je sais le Commandant au Col. Brusquement des coups de feu éclatent de divers côtés. Me trouvant à l'extrême droite, je reçois du Commandant l'ordre de repli. La Légion a déjà commencé le sien. Un défaut de liaison aura nuï à la bonne coordination du mouvement. Dans l'épais brouillard, j'entends le Capitaine de COCKBORN crier : "POTEVIN, cavalez, cavalez, vous allez vous faire tous prendre". Nous cavaleons, mais il a fallu s'assurer que tout le monde avait bien commencé le repli et cela avait été difficile en raison de la visibilité réduite. Nous faisons au pas de course 2 km peut-être pour rejoindre notre place. Le Commandant d'ALVERNY ferme la marche, avec le dernier groupe et les hommes fatigués qui ne peuvent courir suffisamment. Il nous incite à ne pas ralentir pour l'attendre. En nous pressant, nous passons devant le Capitaine René CHANSARD, seul sur son chantier de destruction, procédant au placement à des éboulements de rochers sur une corniche dominant la route. Il se retirera le dernier. Les Japonais lui devront de nous suivre à pied en attendant le rétablissement du passage pour leurs camions.

Nota - Dans la matinée, en plein combat, l'on a apporté à la Section Spéciale, en échange de ses F.M. : 24-29 qui risquent de manquer de munitions, des F.M. brenn. Pendant que les balles claquent, il faut débâiller, dégraisser ces armes nouvelles, les essayer, les passer aux servants et leur en montrer le maniement. L'affaire s'est bien passée finalement. Mais il y a fallu du sang-froid et de la chance.

COL DE BAN PHA DINH - Le 29 au soir, arrivée au Col de BAN-PHA-DINH, après décrochage du Col des MEOS. La Légion tient le Col, avec plusieurs unités. La Section Spéciale tient, près du Col, la route en lacets et forte pente. Le terrain est couvert de haute paillette, sillonné de pistes encaissées aboutissant à la route. Il est propice à l'infiltration. La mission est de contenir l'ennemi sur les pentes jusqu'au jour si possible. Le Commandant d'ALVERNY a fixé aux unités leur position initiale. La Section Spéciale est sur la route, échelonnée par groupes successifs. Le dispositif une fois en place, nous nous arrêtons. Le Commandant sort de sa poche quelques provisions et m'invite à les partager. Il est soucieux, la position est dangereuse. Il décide de rester avec nous. Je propose alors de nous répartir entre les groupes. Je serai au groupe de tête, le Commandant au 2^{ème} et le Sergent Pierre THION au 3^{ème}. Consigne, ne tirer que pour se défendre, afin de ne se dévoiler qu'au plus tard. Dès la tombée de la nuit les unités du Col ont été attaquées. Elles se replieront vers 23 heures. Les Japonais m'attaqueront vers 03 h, par tirs d'un F.M. posté sur notre gauche. Mes voltigeurs seront coupés du reste du groupe un long moment ; ils parviendront à se dégager à la faveur de l'obscurité et de la paillette. Nous reculons sur petites distances successivement, et dans les intervalles nous tenons le plus longtemps possible. Arrivés au groupe du Commandant, nous lui cédon la première place. Vers 04 h, le Commandant est à son tour attaqué ; il résiste pour se replier comme je l'ai fait. Plus tard, il en sera de même pour le Sergent THION. Et ainsi encore, nous nous reliaisons à plusieurs reprises jusqu'à 05 h. Alors, l'ennemi se relâchera. Il nous aura poussés jusqu'à la mi-pente ou même plus bas. Notre mission sera remplie, le jour arrive. A 05 h, repli. Nous rejoignons la 12^{ème} Compagnie, qui va subir la prochaine attaque. Le Commandant dès ce moment se tient avec elle. La Section Spéciale est en flanc-garde de droite de cette Compagnie. A 10 h, repli général. La colonne va se scinder en deux : - Général ALESSANDRI sur DIEN BIEN PHU, - Commandant d'ALVERNY sur LAI CHAU.

COL de LUAN CHAU - Le 31 Mars, nous sommes en attente au Col de LUAN-CHAU. La Section Spéciale tient le Col, les avant-postes sont à la charge d'une section du 3/4^è RTT. Le 1^{er} Avril, à 10 h 20, une patrouille s'est heurtée aux Japonais à 1 km du Col. Ils seraient à l'effectif d'un bataillon. La section d'avant-postes a rejoint sa compagnie. Le Commandant d'ALVERNY et le Sous-Lieutenant JESSON viennent sur la position de la Section Spéciale. Les Japonais sont passés à l'attaque, par feux de face et manœuvre de débordement habituelle. A 11 h 50, les guetteurs signalent la progression des Japonais sur les deux côtés à la fois. Je remarque le dispositif de guet en le renforçant sur l'arrière gauche où la route s'incurve. Je retire le groupe de tête encore dans le Col. Le Col est alors tenu par deux groupes répartis sur les crêtes de chaque côté, le troisième est placé en arrière en position de recueil. Le Commandant se tient là, avec JESSON. Je suis dans le Col même, à une trentaine de mètres en avant. A 12 h 30, des coups de feu partent derrière moi. La position est débordée à gauche. Le Commandant a été abattu d'une balle en plein corps, reçue de face. Il est mort. JESSON l'a tiré sur une dizaine de mètres puis l'a abandonné, étant lui-même blessé, légèrement. Je fais ouvrir le feu par le groupe de recueil, donne l'ordre de repli. Je désigne des hommes pour emporter le Commandant, pendant que moi-même et deux autres tirons au juger pour gêner l'ennemi. Une dizaine de minutes se sont écoulées. Le Caporal Chef MUNE a disparu. Nous rejoignons le convoi et trouvons JESSON qui revient avec un brancard de fortune. Le Commandant y est chargé et immédiatement emporté en suivant la route. La Section suit à quelque distance. A 800 ou 900 mètres de là, le détachement est pris sous des tirs de mitrailleuses et de mortiers. Les soldats NEVEU et FERRAND qui portent le Commandant sont blessés. La route s'offre d'enfilade aux tirs ennemis. Nous nous arrêtons. Un F.M. est mis en batterie ; il permet de reprendre individuellement le repli. Mais le corps du Commandant d'ALVERNY doit être définitivement abandonné. Vers 13 h 30, la Section réussit enfin à se rassembler hors de la zone de feu sans avoir subi de nouvelles pertes.

Nota - Au printemps de 1946. Rentré au TONKIN en revenant de CHINE, le Sous-Lieutenant JESSON, se trouvant à THUAN-GIAO, partit à la recherche du corps du Commandant d'ALVERNY. Il le retrouva où il avait été abandonné le 1^{er} Avril 1945. Il le ramena à THUAN-GIAO, où il fut enterré par les soins du Sous-Lieutenant Serge BARRERE son ami. Désormais, il reposait là en compagnie de plusieurs soldats de la Section Spéciale avec qui il avait combattu, dont GIRARD et MADURA, disparus au Pays Thai. Ceux-ci, restés épuisés sur la piste, avaient été capturés par les Japonais, ramenés à THUAN-GIAO et y avaient été fusillés. Ces renseignements fournis par les habitants, avaient provoqué l'exhumation des corps et permis d'en identifier certains grâce à leur plaques d'identité réglementaires.

En dehors des combats les plus marquants, je formule ci-dessous QUELQUES COMMENTAIRES /

1/ - Le fait de contacts nombreux avec l'ennemi, au cours de missions incessantes au profit d'amis.

2/ - Pour l'accomplissement de ces missions, les marches sans nombre sur des distances impossibles à chiffrer, souvent à l'allure forcée. Je donne cet autre exemple : 20 Avril - Vers 16 heures. Partis de PHONG SALLY renforcer le Bataillon LENOIR, 3/5^è Etranger, en danger à BOUN TAI. Nous allons sans arrêt. A 8 km du but nous rencontrons un détachement qui se replie. BOUN TAI est tombé. LENOIR se replie sur une autre piste. Nous faisons demi tour. C'est le 21 Avril à 23 h. Et les marches et contre marches continuent ainsi jusqu'au 24 Avril à 10 h à NGAY NEUA. Sur 59 heures, nous avons marché 46 heures. Cela entrera peut-être dans le total de 600 km au moins parcourus durant cette campagne avant de passer en CHINE. Mais nous laissons des traîneurs de plus en plus sur la piste. Les mêmes difficultés deviennent plus éprouvantes avec la fatigue accumulée. Nous n'en pouvons plus. Personnellement, mes hommes m'ont poussé au dos pour franchir un raidillon en terrain glissant. J'ai pleuré de dépit et de lassitude à l'occasion de chute par glissade dans l'obscurité et la boue. Le 25 Avril, 4 hommes de mon détachement resteront sur la piste, épuisés, entre NGAY NEUA et SOP SOU, alors que nous nous efforçons d'échapper aux Japonais, qui poussent la 6^{ème} Compagnie de la Légion que nous avons mission d'aider.

3/ - Conditions de vie en campagne : Elles furent extrêmement dures, car nous n'avions aucun moyen de transport. Ne sachant pas si l'on trouverait des munitions, je donnai à celles-ci la priorité absolue. L'on en prenait autant qu'il était possible d'en porter. Il ne restait aucune place pour une avance de vivres. L'on pouvait penser que des vivres, l'on en trouverait. Or, sur cette route, ils manquaient. La région était faiblement peuplée. A l'approche des troupes, les habitants fuyaient, emportant leurs provisions. La poussée constante de l'ennemi interdisait des opérations de ravitaillement. Nous connaissions l'"ordinaire" de fortune. Un repas par jour, souvent par 48 heures. Et les vivres, c'était le riz. Il fallait le cuire mais nous n'avions plus d'ustensiles. Un bambou femelle coupé sur place y remédiait parfois. Mais aussi, souvent, le temps manquait pour le préparer. Marcher, se battre, ne pas dormir était le cas fréquent. En quinze jours, l'effectif fut fatigué. Plus tard, vidé par la diarrhée, les jambes enflées, il sera physiologiquement atteint et l'on assistera à des abandons poignants d'hommes usés sur la piste, sachant eux-mêmes qu'ils seront massacrés. Dès le début d'Avril, les chaussures seront usées, à jeter. Nos misères en seront augmentées. Cependant, les missions continueront d'arriver, incessantes. De SUYUT à la frontière de CHINE, en une cinquantaine de jours, nos conditions surhumaines de vie auront eu raison de ces hommes courageux. 38 % des Européens furent perdus au TONKIN même. Parmi eux, 1/3 le fut par épuisement dû aux privations. Certains disparurent parce que trop fatigués pour courir à un moment donné et peut-être se sauver. En fait, c'est 48 % de pertes en Européens qu'il faut retenir, si l'on y ajoute les 7 hommes dont certains moribonds évacués de TZE MAO, une fois passés en CHINE.

4/ - Comportement du personnel pendant la campagne : Européens : Le 21 Mars, la Section Spéciale de discipline est dissoute. Ce sera désormais le Détachement POTEVIN. Tous les fusiliers de discipline sont reclassés soldats de 2^{ème} classe et tous restent affectés au détachement. J'en suis heureux, car tous ont été solides au feu. Par la suite, certains seront exemplaires en toutes circonstances. D'autres devront être contraints sans cesse au respect des règles élémentaires de la discipline ; la vie des cadres en sera plus difficile. Cependant l'essentiel sera maintenu et permettra l'accomplissement de toutes les missions. Au Sergent Pierre THION revient une large part de ce résultat. Par son courage, sa calme énergie, il contribuera au maintien dans le devoir de tous, ex-disciplinaires ou cadres au caractère mal assuré. Les sacrifices incessants continueront d'être acceptés.

Indochinois - A partir du Col CIAVEAU, en pays qui leur était étranger, ils désertèrent par paquets. A MUONG CHA il n'en restait plus qu'un. Il fut passé à la section de CHOBO, qui était restée intacte, souffrant moins que la Section Spéciale, étant moins souvent et moins dangereusement engagée au feu. Chinois - Ils rendront de grands services au détachement. Employés dans les intervalles, en recueil, etc. Après MOC-CHAU, le Capitaine PROD'HON ayant pris le commandement de l'ensemble, les retira du détachement POTEVIN à son profit. Alors, dépayés, ils n'eurent plus que la préoccupation de passer en Chine, ce qu'ils firent vers le 15 Avril. Les ayant retrouvés là-bas à XIEN TONG, ils nous firent un accueil très amical. Ils avaient perdu 4 ou 5 hommes, dont 2 tués à MOC-CHAU le 18 Mars 1945.

5/ - Atrocités japonaises - 1° - Mars 1945 - Route Coloniale n° 41. Le soldat LABBE, échappé de SUVUT, son groupe étant en partie détruit ou capturé. Fait prisonnier le 18 Mars sur la R.C.41. Attaché les mains derrière le dos, placé au bord d'un ravin et tiré au revolver par trois Japonais ; atteint de trois balles, il bascula dans le ravin. Laisse pour mort, il rejoignit quelques jours plus tard le détachement du Capitaine d'AMBELLE sur la Rivière Noire. Ces renseignements ne sont parvenus à TSAO-PA. LABBE se trouvait alors à KUN-MING. Je ne l'ai jamais revu.

2° - Avril-Mai 1945 - Pays Thai - Les soldats restés sur la piste au Pays Thai, épuisés de fatigue et de privations, furent capturés et assassinés par les Japonais. Deux d'entre eux, GIRARD et MADURA, furent ramenés à THUAN-GIAO où il furent fusillés et enterrés. Nous retrouvâmes leurs corps en revenant du YUNNAN au printemps de 1946, grâce aux renseignements donnés par les habitants et leurs plaques d'identité réglementaires. Il y en avait d'autres enterrés là, après avoir été assassinés dans les mêmes conditions, mais qui ne purent être identifiés.

Note - Les Français d'ailleurs - Ils étaient à Calcutta. Depuis quelque temps l'on nous disait qu'ils étaient prêts et impatients de nous renforcer. Nous les attendions avec grand espoir. Un jour, incidemment j'en reçus et le regrettais aussitôt. Cela se passa en Avril 1945 quelque part au Pays Thai, où l'on m'adjoignit un commando de parachutistes. C'était une jolie troupe, bien composée : des Européens, des Eurasiens, des Indochinois. Tous hommes jeunes, rayonnants de vigueur et d'aisance. Ils étaient habillés, équipés et armés à porter envie. Ils étaient même pourvus de taëls d'argent. Pour chef, ils avaient un aspirant. C'est lui qui m'apporta la déconvenue. Comme si cela avait été le principal de sa mission, d'entrée il me dit qu'il savait tout sur les Français d'Indochine qu'on l'envoyait secourir : des "Collabos", des profiteurs, les "Piastristes". Ces certitudes, il les avait importées, à l'évidence. Mais aussi il était à notre égard prodigue de sentences acides, nées de sa vocation judiciaire sans doute. Notre indignité était sa matière et son moteur. Il allait jusqu'à nous reprocher l'inconfort de sa situation, dans cette minable colonne... Le caractère délibéré de ces attaques m'imposait d'en réfuter les allégations. Je le tentai. Le résultat fut celui d'un coup de tête contre un mur. Les miens, excédés de misère, le regardèrent avec mépris et colère non dissimulés. Heureusement nous n'eûmes pas à opérer avec lui. Il fut appelé ailleurs. (FIN)

André POTEVIN

INDOCHINE d'aujourd'hui

VIETNAM - Un reportage de la journaliste Claire BRISSET a paru dans "Le Monde" en Novembre 1984, sous le titre "Le Vietnam épuisé" comportant deux articles intitulés : une malnutrition chronique et un système de santé à bout de souffle. L'auteur met aussi le projecteur sur deux aspects négatifs de la vie socio-économique vietnamienne dont la cause profonde est le délabrement économique du pays. Ce délabrement est certes motivé par les séquelles dans trente ans de guerre qu'a connus le pays ; mais dans l'après-guerre où nous sommes il l'est sans doute davantage par la pression démographique suscitée par le boom des naissances. Comme l'écrit un autre journaliste : "la pilule passe mal", et le Vietnam avance gaillardement vers les 60 millions d'habitants. La croissance démographique est de 2,3 % à 2,4 % par an et de ce fait il faudrait une augmentation de 400 000 tonnes annuelles de produits alimentaires pour simplement maintenir le minimum vital d'alimentation actuel.

N'importe quel gouvernement, quelle que soit sa couleur, se trouverait devant le même problème fondamental qui, objectivement, ne paraît pas facile à résoudre dans un pays dont les zones riches sont déjà trop peuplées. Le pouvoir communiste l'a affronté avec le poids de ses servitudes idéologiques et internationales compensé par la nécessité d'un certain pragmatisme pour éviter l'effondrement. Où en est-il d'après ce que l'on peut savoir ?

Une politique tendant à la décroissance démographique a été développée, visant dans un premier temps à limiter à deux le nombre des enfants par couple ; il n'est pas encore signalé de résultat probant dans ce domaine difficile à maîtriser. La politique agricole a fait l'objet d'un coup de barre vers le pragmatisme à la suite du dernier congrès du P.C.V. Un nouveau système de contrats (khoan) entre les producteurs et l'Etat a été mis au point, dont il a été parlé antérieurement ; de même une décentralisation provinciale de la machine économique tendant à la démocratiser. Il semblerait officiellement que les résultats soient positifs, mais pratiquement les impératifs alimentaires restent pressants et angoissants.

Une des solutions du problème démographique-économique paraît être la mise en valeur des "nouvelles zones économiques" c'est-à-dire les hautes régions du Vietnam (pays Thai, pays Moï), ainsi que les pays satellisés (Cambodge, Laos) qui font l'objet d'une colonisation qui a déjà été évoquée.

Mais alors se posent des problèmes militaires et extérieurs dont l'incidence financière est lourde. Le principal est la pression chinoise sur 1 200 km de frontière qui oblige HANOI à maintenir 600 000 hommes sur le pied de guerre ; ce qui est très coûteux et asservit le Vietnam à l'aide soviétique. Or, cette pression chinoise est motivée par la colonisation du Cambodge et du Laos où des résistances se poursuivent (aidées par PEKIN) qui sont également coûteuses ; colonisation qui suscite par ailleurs la réprobation internationale (voir les votes de l'O.N.U. au sujet du Cambodge) et contribue à maintenir l'isolement du Vietnam communiste. Un rapprochement de celui-ci a été esquissé avec le Japon et avec la France. Cette dernière doit débloquer un crédit de 200 millions de francs alloué l'an dernier ; mais au même moment deux nationaux Français de souche vietnamienne ont été condamnés à mort en même temps qu'un certain nombre de vietnamiens dans un procès politique (type procès stalinien d'autrefois) ; ce qui est un nouveau test qu'une résistance intérieure vietnamienne contre le pouvoir communiste existe bel et bien. Devant les protestations contre la condamnation de nos nationaux, émanant notamment de l'A.N.A.I., PARIS est intervenu à leur sujet auprès de HANOI.

La presse récente (début Janvier) a confirmé les renseignements obtenus par notre Association, qui est en liaison avec la Direction d'Asie, concernant la "grâce" accordée à deux des cinq condamnés à mort, parmi lesquels un seul des deux français (MAI VAN HANH). Cette "grâce" prend toute sa valeur (?) quand on se réfère au régime des camps de rééducation ; aussi l'A.N.A.I. et les Associations alliées maintiennent leur pression pour que cette affaire ne sombre pas dans l'oubli. Hélas ! nous apprenons le 10 Janvier que les trois condamnés avaient été fusillés.

En réalité, le pouvoir communiste se trouve devant une tâche très difficile eu égard à la pression démographique à laquelle il a à faire face, et la colonisation de ses voisins lui paraît sans doute être une issue valable. Mais le remède en question n'est-il pas pire que le mal en raison du coût des résistances cambodgiennes et laotiennes, et surtout en raison de l'hostilité qu'elle entraîne de la part de la Chine (pour laquelle le temps ne compte pas) ainsi que de l'isolement du Vietnam dans le Monde ?

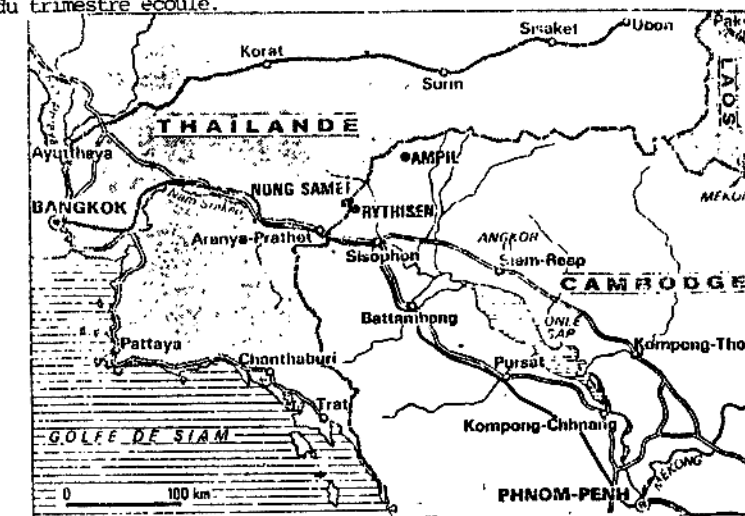
CAMBODGE - Dans la ligne de ce qui vient d'être dit et avec le retour de la saison sèche, l'offensive vietnamienne a repris au Cambodge. On a signalé des combats avec les Khmers Rouges d'une part, et avec les nationalistes du FLNPK d'autre part, dans les régions montagneuses proches de la frontière thaïlandaise. Il semble que le plus gros effort ait été fait contre les nationalistes de SONN SANN dont les camps de NONG PHAN, AMPIL et surtout NONG SAMET (le principal) ont été attaqués avec de gros moyens. NONG SAMET aurait été pris fin Décembre, détruit puis évacué par les Vietnamiens. Aux dernières nouvelles, une partie des populations civiles s'était repliée en Thaïlande mais les combats continuaient avec les guerilleros cambodgiens qui démontraient leur solidité face à des forces vietnamiennes très supérieures en nombre et en armement.

Sur un plan général et comme le disait récemment le Prince SIHANOUK au Président MITTERRAND, le Cambodge est malheureusement toujours "dans l'impasse" ; c'est hélas la triste réalité, causée pour une large part par le facteur Khmer Rouge dont l'existence perturbe ou obscurcit les minces perspectives de solution.

A. TEULIERES

LAOS - Aucun renseignement d'importance au cours du trimestre écoulé.

Dernières nouvelles : Le camp d'AMPIL a été attaqué le 7 Janvier par des forces VN dotées d'artillerie et de chars. Celles-ci l'ont occupé le 8 et certaines de leurs unités ont utilisé leur droit de poursuite jusqu'en Thaïlande ce qui a motivé les réactions de l'armée de BANGKOK. Le camp d'AMPIL, quartier général du FLNPK (de SONN SANN) était commandé par le Général DIEN DEL dont une déclaration récente laissait espérer que ses forces opposeraient aux Vietnamiens une tactique élastique. Il faut de toutes manières déplorer l'impact de ces opérations sur la population civile : plus de 100 000 civils sont passés en THAÏLANDE. Ce peuple qui a tant souffert continue à errer sur les routes de l'exil.



Informations diverses

I - BIBLIOGRAPHIE

1. CAMBODGE, DU SOURIRE A L'HORREUR - Bien que publié fin 1977, n'a pas perdu de son intérêt pour ceux qui souhaitent connaître comment s'est déroulé le barbare génocide commis par les KHMERS ROUGES et les causes proches et lointaines de ce drame. Jean MORICE, qui a vécu quarante cinq années en Asie du Sud-Est, dont près de vingt cinq au Cambodge, a été durant 10 années Conseiller pour la Justice du Gouvernement Cambodgien, puis a dirigé de 1963 à 1975, un Cabinet Juridique dont l'activité s'étendait à tout le Sud-Est asiatique. Il a participé à de nombreuses négociations dont celles qui ont abouti en 1953 au retour du Cambodge à l'indépendance, et des conférences régionales organisées par les Nations Unies qui lui ont permis de recueillir d'intéressantes informations sur la politique dans cette région du monde. - Pour recevoir cet ouvrage, s'adresser directement à l'auteur (9 Rue Ambroise Thomas 92400 COURBEVOIE).

2. LES PIERRES CRIERONT - Une enfance Cambodgienne, 1975 - 1980 de Molyda SZYMUSIAK - Editions La Découverte - 1 Place Paul Painlevé 75005 PARIS - Prix 89,00 F (avec des illustrations de l'auteur).
Unique survivante de sa famille, Molyda a dicté à ses parents adoptifs le récit de l'agonie des siens sous le régime des Khmers Rouges. Elle avait 12 ans lorsque les troupes de POL POT occupèrent PHNOM PENH, le 17.4.1975.
Le récit est accablant par sa simplicité. Ce n'est pas une prise de parole politique, mais l'égrenement impitoyable de longues journées de faim, de peur, de silence, de travail forcé, d'exécutions impitoyables, tout cela sans aucune logique ni motivation.

Ce témoignage constitue un document historique capital : c'est un récit de l'intérieur qui couvre toute la période du régime POL POT, jusqu'à l'arrivée des Vietnamiens. Ce livre apporte des éléments d'explication sur ce qui restera comme l'une des plus tragiques aberrations de l'histoire de l'humanité. Malgré l'angoisse et le véritable malaise que cause sa lecture, celle-ci est indispensable pour se rendre compte des effets d'un communisme pur et dur.
3. TAM TAM SUR LE MEKONG - Nous sommes en 1945 après Hiroshima. LECLERC vient de contresigner sur le "MISSOURI" la capitulation Japonaise. Les troupes Chinoises occupent l'Indochine jusqu'au 16° parallèle. HO CHI MINH réclame l'indépendance de toute la péninsule et le Viet Minh s'installe dans les principaux centres des cinq pays qui la composent.

Le Commando K2 est parachuté de Calcutta au Siam avec mission de traverser le Mékong et d'organiser une guérilla dans la jungle du Moyen Laos pour interdire cette région aux éléments Viet aidés par les Chinois.

Une population entière se dresse contre les envahisseurs à l'appel du tambour de bronze des Pagodes et des tam-tams de guerre. Vous vivrez pendant six mois parmi de multiples ethnies : Laô, Kha, Rhadé, Méo et même au contact d'un peuple mystérieux de la chaîne Annamitique, les hommes-singes, presque impossible à approcher. Vous rencontrerez un extraordinaire missionnaire échappé des camps Japonais, une princesse Laotienne à la tête des premiers guérilleros, et vous suivrez sa belle et triste histoire d'amour.

"TAM TAM SUR LE MEKONG", aux Editions FRANCE - EMPIRE, récit authentique de la mission K2, est en vente à partir du 8 Février 1985, chez votre libraire, à la FNAC, au rayon Librairie des Grands Magasins au prix de F : 78.

Son auteur, Alain AIMARD, engagé volontaire à 18 ans, en 1939, est envoyé aux Indes et s'envole de Calcutta pour sauter au Siam avant de traverser le Mékong. Il occupe les fonctions de Directeur des Affaires Laotiennes à Saigon pendant deux ans.

4. UNE GUERRE EN CACHE UNE AUTRE - VIETNAM, par Stanley Karnow. Trad. par Jacques MARTINACHE. Presses de la Cité, 434 p. 100 F - Six ans après la fin des combats, les témoignages recueillis à Hanoi et à Saigon, devenu Ho Chi Minh-Ville, n'ont fait que confirmer l'évidence : cette guerre mal engagée, avec de piètres alliés, les Américains, comme avant eux les Français, ne pouvaient que la perdre. BERNARD ULMANN.

II - AVIS DE RECHERCHE

- M. Robert FROMONT - 47, Rue Védrières - 59300 VALENCIENNES - Tél. 16 (27) 46 75 63 - est à la recherche d'anciens camarades du 2e Spahis Marocain pour avoir leur adresse afin de correspondre avec eux. Il s'agit des : Brigadier-Chef Henri GEGNIQUOIX du poste de CAI-TAC - LAVALETTE de VINH LONG - Jean-Marie BIGARD de VINH LONG - Jean-Marie DOIREAUX de VINH LONG et du Brigadier CALLIAUX, Secrétaire du Lieutenant LAGACHE du 21e B V N de VINH LONG.

- M. HARDOUIN - 47, Boulevard Collas - 14170 SAINT-PIERRE SUR DIVIS - Tél. 16 (31) 20 74 - a) recherche témoins oculaires événements militaires et civils sur attaque japonaise du 9 Mars 1945. Prendre contact avec l'intéressé. Ceci concerne la région HUE TOURANE. b) Tous renseignements sur le Commandant FABRE, Délégué Militaire en 1945 pour la région de VIENTIANE. Merci d'avance.

- Mme LEVAVASSEUR - 34, Boulevard des Tilleuls - 13013 MARSEILLE - recherche le Colonel SIBERG et le Capitaine MAILLARD, sous les ordres de qui son mari, tué en Indochine, avait fait toute la guerre d'Indochine.

- M. NGUYEN VAN SY et sa fille, recherchent M. Victor GILLET et son épouse, née Henriette SENGES, revenus en France en 1952. N'ayant plus de nouvelle depuis cette époque, toutes informations les concernant seront vivement appréciées par leur cousin et cousine. Faire parvenir les renseignements à la Section de Paris C/O F. BRAAMCAMP, 5 Passage Doisy - 75017 PARIS (Tél. 574 45 61).

- M. VILLAREAL - 6, Quai de l'Aéroplane - 93450 ILE SAINT-DENIS - recherche M. HALIMI Abraham dont la fille - abandonnée et non reconnue en 1954 - est en France, désireuse de le retrouver. M. HALIMI était Caporal au 1er Bataillon de Paras coloniaux en poste à FAI FOO en 1954. Il avait été cité à l'ordre de la Brigade.

- M. LUN Paul (35 ans) demeurant 8, Allée Athalie 77420 NOISIEL - Etudes niveau secondaire - Notions conversation anglaise, cherche emploi (bureau ou restauration) de préférence dans sa région ou Sud de Paris ou banlieue Sud.
- M. MILLET André - 55, Rue Saint-Lazan - 28400 NOGENT LE ROTROU, serait heureux de pouvoir correspondre avec son ancien employeur qui demeurait au 48/49 Boulevard Henri Rivière à HANOI

III - COMMUNIQUES DIVERS

1. HISTOIRE DE LA GUERRE 1939-1945 en INDOCHINE racontée par des témoins
Au début de l'année 1984, D.S.F. AUDIOVISUEL - 5 Passage Doisy 75017 PARIS - Tél. 574 45 61 et l'Association CITADELLES & MAQUIS D'INDOCHINE - 40 Rue de Chateaudun 75009 PARIS, ont lancé la première souscription concernant la production d'une évocation sonore retraçant les événements qui se sont déroulés en INDOCHINE, durant la période comprise entre 1939 et 1945, c'est-à-dire durant la Deuxième Guerre Mondiale.

Cette réalisation est terminée et est disponible depuis fin 1984. Dans cette fresque historique, vous trouverez les témoignages de personnalités : Les Généraux de COCQPOINE et ROUDIER, Contre-Amiral ROME, Gouverneur François de LANGLADE, les Colonels DUCASSE - POTEVIN - VITRIS, l'Adjudant-Chef BILLAMBOZ, Messieurs René CHARBONNEAU et Jacques LEBOURGEOIS, qui relatent : La vie des civils en INDOCHINE, l'Appel du 18 Juin à RADIO SAIGON - LANGSON 1940 - DONG DANG - LA MISSION JACOBY - la GUERRE du SIAM - la bataille navale de KOG CHAN - l'évacuation de BATTAMBANG - les réseaux de résistance - l'attaque japonaise du 9 Mars 1945 - les combats de la citadelle de LANGSON - la prise de la citadelle d'HANOI - l'exécution des garnisons par les Japonais et les atrocités, la Colonne ALESSANDRI - le 5ème Etranger et les têtes brûlées du détachement POTEVIN, la mort du Commandant d'ALVERNY, les camps de la mort : HOA BINH et XUAN MAI - les cages de la KAMPETAI. (Enchaînements, textes de liaisons et réalisation sonore : Frantz BRAAMCAMP).

Adressez votre souscription à l'une ou l'autre des adresses mentionnées ci-dessus avec un chèque (bancaire ou postal) de 170. F, frais d'emballage et d'expédition compris.

2. L'UNION DES FRANCAIS DE L'ETRANGER, Association fondée en 1927 et reconnue d'utilité publique a pour objet, pour mission, de maintenir un contact étroit entre les Français résidant à l'étranger et la France et les Français se trouvant en France, ainsi que d'assurer la défense des intérêts matériels et moraux des Français expatriés.

Elle souhaite vivement que les Français ayant résidé à l'étranger et revenus en France, ainsi que ceux qui ont des relations avec l'étranger, l'aident dans la réalisation de cette mission.

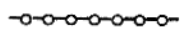
Ils peuvent le faire en adhérant à cette Association et en participant activement à son action. Plus grand sera le nombre des membres de l'Union des Français de l'Etranger, plus son action sera efficace.

Pour tous renseignements s'adresser à l'UNION DES FRANCAIS DE L'ETRANGER - 146, Boulevard Haussman 75008 PARIS - Tél. 562 66 31.

3. LE COMITE NATIONAL DU SOUVENIR DE VERDUN nous demande d'annoncer les manifestations qui se dérouleront en Février à PARIS, sous la Présidence du Ministre des Anciens Combattants, M. LAURAIN, à l'occasion du 69ème anniversaire du déclenchement de la bataille de Verdun. Les principales cérémonies seront les suivantes :

- Vendredi 22 à 18 h, Culte Israélite à la Synagogue, 28 Rue Buffault (9ème).
- Samedi 23 à 16 h, Culte Musulman à la Mosquée, Rue Quatrefoies (5ème).
- Samedi 23 à 18 h 30, Cérémonies du ravivage de la flamme. Rassemblement des délégations et drapeaux au Musoir Friedland (passage souterrain).
- Dimanche 24 à 9 h 30, Messe solennelle en l'Eglise Saint-Louis des Invalides. L'hymne sera prononcée par le Révérend Père CARRE de l'Académie Française. Rassemblement des drapeaux à 9 h, le long de la façade Sud de la Cour d'Honneur des Invalides.

CARNET de l'A.N.A.I. - DECES - Denis COLBON, août 84 (Section Côte Basque - Lt Colonel FILIPPI, beau-frère de Mr SENDRE, le 14.9.84 - Mr l'Ambassadeur René MOREAU, le 13.10.1984 - Georges HEBERT, le 27.10.84 - Docteur Pierre CAUBET, le 14.11.84 - Mr Georges ANDRE, le 5.11.84 (Section Côte Basque) - Mmes Raymond DAMBRUN - Marcel FERSTLER - Georges MOREAU - Georges KISTER - Adolphe COTTET (Dates de décès inconnues)



à découper

POUVOIR

pour l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Mr - Mme - Melle :

domicilié à

à jour de ses cotisations jusqu'en 1984 (inclus)

donne pouvoir à Mr (Mme ou Melle)

pour le (ou la) représenter à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'A.N.A.I. le 13 avril 1985

Fait à , le

signature (précédée des mots manuscrits : BON POUR POUVOIR

à adresser : pour ceux appartenant à une Section, à leur Président

pour les autres, au Siège.

Appel du TRESORIER

Le Trésorier National rappelle aux adhérents que la cotisation 1985 est exigible dès le mois de JANVIER et est payable :

pour ceux appartenant à une Section, à leur Trésorier - pour les autres, au Siège

Le montant de la cotisation 1985 est de :

Membre adhérent : 60,00 frs - Membre donateur : 120,00 frs - Membre bienfaiteur : 660,00 frs par an + 10,00 frs pour les nouvelles adhésions. - Abonnement à LA VOIX DU COMBATTANT : 25,00 frs

Pour les membres n'ayant pas payé 1981, 1982, 1983, 1984, nous rappelons le montant des cotisations

1981 : 45,00 frs - 1982 : 50,00 frs - 1983 : 55,00 frs - 1984 : 55,00 frs

Les adhérents dépendant du Siège, désirant recevoir le timbre, sont priés de joindre une enveloppe timbrée pour l'envoi.

Enfin, nous attirons l'attention de tous les membres sur le "Fonds de Solidarité" destiné à subvenir aux dépenses sociales de l'A.N.A.I. qui augmentent chaque année.

DEJEUNER DES ANCIENS D'INDOCHINE

BULLETIN D'INSCRIPTION à découper et retourner, dès que possible et au plus tard le 23 février 1985 à Mr Olivier DUSSAIX, 8 ave Bertie Albrecht -75008 PARIS, accompagné d'un chèque bancaire ou postal de 137,00 frs par personne, au nom de Mr Olivier DUSSAIX.

NOM et Prénom

Adresse..... Tél.....

assistera au repas du 10 mars 1985, à partir de 12 h 15 à la Maisons de la MUTUALITE, 24 rue St Victor 75005 PARIS (métro Maubert Mutualité)

Nombre de places demandées :

Amis auprès desquels je désire être placé : table (1) Hanoï - Haïphong - Langson - Hué - Dalat -

Saïgon - Laos - Cambodge - Légion Etrangère - A.N.A.I. - Citadelles et Maquis d'Indochine - Artillerie

1er Territoire militaire - Télégraphie militaire - Service de Santé - A.L.A.S. -

autres personnes :

Je suis volontaire pour aider le placement des convives, comme chef de table : OUI - NON
comme placeur : OUI - NON

(Préparez vous-même un carton portant vos noms et prénoms et épinglez le à votre boutonnière - Prenez place à table à 12 h 50 au plus tard - Respectez strictement le plan de table)

M E N U - Darne de colin Bréval - Pintade braisée à l'estragon - Haricots verts sautés maître d'hôtel - fromages - Bombe glacée - Friandises - Café VINS : Blanc de Blancs - Corbières

(1) Entourez le nom du lieu ou de l'association choisis.

RESERVATIONS

POUR LE CONGRÈS DES PRÉSIDENTS ET L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES 12, 13 ET 14 AVRIL 1985

Monsieur, Madame, Mademoiselle..... de la Section.....

adresse

accompagné de Mr - Mme - Melle

vous prie de bien vouloir enregistrer les réservations suivantes

REPAS - Vendredi 12 à 20h - Repas "baguettes" - Prix 95,00 frs x personnes =

Samedi 13 à 13h - Repas Express (1 plat chaud, fromages, dessert, boisson) Prix 50,00 frs x personnes =

Samedi 13 à 20h - Dîner Officiel Prix 90,00 frs x personnes =

Dimanche 14 à 13h - Repas spectacle à CHABLIS Prix 135,00 frs x personnes =

(Les prix des repas s'entendent vin, taxes et service compris)

INTRONISATIONS (remise d'un diplôme nominatif et du collier des Tastevins) 350,00 frs x personnes =

HOTELS - 1 étoile de 65 à 100,00 frs [] 1 lit [] 2 lits [] total des lits =)

(1) 2 étoiles 120 à 200,00 frs [] 1 lit [] 2 lits [] total des lits =) petit déjeuner

3 étoiles 180 à 280,00 frs [] 1 lit [] 2 lits [] total des lits =) non compris

sous réserve d'augmentations de dernière heure - ACOMPTE 100,00 frs par chambre le surplus payable à l'hôtel =

CARAVANES - un terrain de camping pourra accueillir les congressistes venant en caravane - cocher la case []

TRANSPORTS EN CARS - utilisation des cars prévus pour :

A - les transports urbains : prix 10,00 frs x personnes =

B - Voyage à TANLAY : prix 25,00 frs x personnes =

C - Voyage à CHABLIS : prix 20,00 frs x personnes =

VISITE DU CHATEAU DE TANLAY : prix d'entrée 16,00 frs x personnes =

Fait à le

signature

TOTAL GENERAL....

IMPORTANT - Cette fiche de réservation accompagnée d'un chèque bancaire ou d'un chèque de virement postal libellé au nom de ANAI - section de l'YONNE - C.C.P. 4044 88 DIJON devra parvenir à l'ANAI - section de l'YONNE - 15 rue de Bouilly - MONT ST SULPICE - 89250 SEIGNELAY pur le 15 MARS DERNIER DELAI. - Les annulations parvenues après le 9 avril ne pourront être prises en considération.

Les réservations de chambres parvenant après le 30 mars ne seront pas garanties.

(1) cocher la case correspondante - indiquer le nombre de chambres et d'occupants ainsi que les dates d'occupation: les 12, 13 et 14 avril.

A
A N A I
A
I